(L') effort de la France et de ses alliés.
(L') hommage français

"L'HOMMAGE FRANÇAIS"

L'EFFORT BELGE

par

Louis MARIN

Député



PUBLICATIONS DU COMITÉ

"L'EFFORT DE LA FRANCE ET DE SES ALLIÉS"



BLOUD & GAY, Editeurs

PARIS-BARCELONE

L'EFFORT BELGE

"L'HOMMAGE FRANÇAIS"

L'EFFORT BELGE

PAR

Louis MARIN

Député de Nancy



PUBLICATION DU COMITÉ
"L'EFFORT DE LA FRANCE ET DE SES ALLIÉS"

BLOUD & GAY

ÉDITEURS

PARIS
3, Rue Garancière



BARCELONE
Calle del Bruch, 35

1918

SOUS le titre : L'Effort de la France et de ses Alliés, *il a été fondé à Paris, sous la présidence de M. Stéphen Pichon, un Comité de Conférences dont le but est d'expliquer au grand public le persévérant effort fourni par les Alliés.*

Montrer avec pièces à l'appui que les peuples à qui la guerre fut imposée et qui luttent pour la liberté du monde sont dignes les uns des autres, faire comprendre ce qu'il y a de grand et de beau dans le devoir qu'ils accomplissent, de noble et de profond dans l'idée qui les mène, tel est le programme du Comité.

En rendant ainsi justice à l'héroïsme et à la fidélité de nos vaillants compagnons d'armes, le Comité est en droit de compter que la France recevra d'eux pareil hommage; aux manifestations organisées dans notre pays en l'honneur des Alliés, succéderont chez eux des conférences qui diront toute la grandeur de l'effort français.

Les premières conférences organisées sous le patronage du Comité ont obtenu, dans les diverses villes où elles furent faites, un éclatant succès. Les auditeurs ont, à maintes reprises, exprimé le désir d'en posséder le texte qui n'offrira pas moins d'intérêt aux personnes n'ayant pu assister à ces réunions.

Nous avons pensé cependant que nos conférences formeraient dans leur ensemble une œuvre plus durable, si on leur enlevait la forme oratoire sous laquelle elles furent d'abord présentées. Nous avons donc prié les conférenciers de leur donner l'aspect de traités courts et substantiels, avec divisions claires et table des matières.

Nous reproduirons d'ailleurs, en appendice, les documents relatifs à la conférence : programme de la séance, Allocution du ou des présidents, etc.

Ainsi adaptées, nous espérons que les douze études qui, sous le titre général : L'Hommage Français, *formeront la première série des publications du Comité :* L'Effort de la France et de ses Alliés, *trouveront auprès de nombreux lecteurs un accueil encourageant et de nature à engager leurs promoteurs à en poursuivre le développement.*

Paul LABBÉ,
Secrétaire général du Comité.

L'EFFORT BELGE

Le martyre qu'endura la Belgique lui assure dans l'Histoire une auréole d'autant plus émouvante que ce martyre n'a pas été seulement celui de la faiblesse brutalisée par la Barbarie, mais de la faiblesse se sacrifiant pour le Droit et pour l'Honneur. A ce titre, la conscience universelle en gardera, jusqu'au plus lointain des âges, un souvenir sacré et attendri.

Dès les premiers jours de la guerre, ce martyre et la violation de la neutralité belge déterminèrent, non seulement la situation de la Belgique, mais la pleine signification du conflit devant le monde. Ceux qui, jadis, prévoyaient la redoutable éventualité de la guerre l'entrevoyaient comme la lutte décisive de peuples que séparaient, pour un temps, des intérêts opposés, mais le martyre que la Belgique subit, de la part de l'Allemagne, pour avoir refusé de livrer passage à ses armées, montra à l'univers que les Alliés n'allaient pas combattre seulement pour leur existence et leur idéal particulier, mais aussi pour la cause du droit et de l'honneur, pour le maintien du caractère sacré des contrats, pour tout ce qui fonde notre civilisation ; la suite de la guerre a confirmé ce douloureux prélude.

Ce sacrifice eût suffi pour valoir à la Belgique l'éternelle sympathie des peuples civilisés et, quand les Gouvernements alliés de France et d'Angleterre ont déclaré qu'ils ne déposeraient pas les armes avant d'avoir rétabli ce noble pays dans son intégrité et ses droits, ils ont répondu au sentiment unanime des honnêtes gens. Recevant le Ministre de Belgique, au moment où il lui présentait ses lettres de créance, le Président de la République a résumé l'opinion certaine de tous les

peuples et de tous les Gouvernements alliés en disant : « Si la Belgique ne recouvrait pas sa pleine indépendance, si elle ne recevait pas les réparations qui lui sont dues, une honte ineffaçable souillerait les annales de l'Europe et il ne nous resterait qu'à envelopper éternellement d'un voile funéraire la statue de la Justice ; il ne se trouverait pas un de nos alliés qui ne préférerait la mort à cette ignominie. »

Le Comité de l'Effort de la France et de ses alliés ne parlera pas cependant de la Belgique douloureuse, dont le sort pitoyable a touché tous les cœurs. Elle n'est pas seulement, en effet, la victime volontaire dont l'héroïsme retiendra l'attention de l'histoire plus encore que ses malheurs ; elle ne s'est pas seulement sacrifiée au plus haut idéal d'honneur qui puisse mériter l'admiration et entraîner l'exemple des hommes. Son rôle agissant, dans la guerre et dans l'effort militaire commun des alliés, son œuvre diplomatique et morale ont eu, dès le début, une importance capitale.

C'est ce que le Comité de l'Effort des Alliés a voulu mettre en lumière et, comme l'heure n'est pas encore à décerner des couronnes, comme nos pensées, si reconnaissantes qu'elles soient pour les mérites passés, sont surtout tendues au travail du présent et de l'avenir, je dégagerai particulièrement, dans l'effort de la Belgique, ce qui, dans le passé, nous est garant des efforts et des succès prochains.

Si les petits pays, et notamment la Belgique, avaient, pendant la paix, été souvent des modèles pour les grandes nations en bien des domaines, si nous avions été leur emprunter des institutions de bienfaisance, de prévoyance, des œuvres sociales de tous genres, on ne pouvait que se demander avec angoisse quelle serait leur destinée s'ils étaient entraînés dans une guerre commune avec de puissants voisins, où ceux-ci, longuement préparés à un effort colossal, mettraient tout à coup sur pied des millions d'hommes, les armeraient d'un matériel formidable ?

L'exemple de la Belgique va nous montrer qu'elle apporta dès la première heure et apportera encore à ses grands alliés un appoint militaire important, un concours diplomatique capital, une vaillance morale qui garantit l'indissolubilité de l'union de l'Entente et un succès final complet.

L'Effort Guerrier

Quand le sang d'une jeunesse héroïque coule à flots et que la décision est entre les mains des soldats, c'est l'effort des combattants auquel va d'abord notre pensée et notre reconnaissance.

LA SITUATION DE LA BELGIQUE AU POINT DE VUE MILITAIRE

Dans certains pays neutres, on s'est étonné, non seulement que la Belgique ait fourni un effort militaire considérable, mais même qu'elle ait pu fournir un effort militaire quelconque ; on a cru de bonne foi en Amérique que la neutralité belge était de telle nature qu'elle lui interdisait toute action militaire.

Rien de plus inexact. Le statut international de la Belgique déterminé par les traités de 1831 et de 1839 lui donne le droit et lui impose même le devoir de défendre sa neutralité par les armes, ce qui d'ailleurs est conforme à la théorie de la convention de La Haye. Le fait que la Belgique a toujours entretenu une armée, la position que cette armée a prise le long des frontières pendant la guerre de 1870, montrent qu'il n'y eut jamais, à cet égard, aucun flottement dans l'interprétation des traités. Selon la noble expression d'un homme d'Etat belge, la Belgique, en défendant sa neutralité les armes à la main, n'a donc fait que remplir son devoir. Mais elle l'a rempli héroïquement, jusqu'au bout, sans tergiversation et sans arrière-pensée.

Comment, en fait, y était-elle préparée?

Quand on se rappelle qu'à l'heure où le Gouvernement faisait sa déclaration à l'Allemagne, l'armée belge était en pleine réorganisation, qu'elle était loin du chiffre de 350.000 hommes prévu par la nouvelle loi militaire et auquel elle ne devait arriver qu'en 1918, on est saisi d'admiration devant la résolution prise par le Roi et devant le plan qui fut adopté « pour la défense de la neutralité et du territoire ».

Or, ce plan a été singulièrement dépassé depuis : l'armée belge ne s'est plus contentée de défendre sa neutralité et son territoire ; elle a pris part à la guerre et y jouera son rôle jusqu'au bout. Avec quelle efficacité? nous allons en juger en rappelant quelques-uns de ses titres de gloire.

La campagne de Belgique comprend quatre actes essentiels :

la défense de la position fortifiée de Liège, la défense de la ligne de la Gette et de la position de Namur, la défense d'Anvers et la bataille de l'Yser.

- LA DÉFENSE - DE LA POSITION FORTIFIÉE DE LIÈGE

Au matin du 4 août, deux divisions de cavalerie allemande avaient déjà franchi la frontière et envahi le pays de Herve. Evitant par le nord la position fortifiée de Liège, elles étaient arrivées à Visé ; mais, ayant trouvé le pont détruit et les passages du fleuve gardés, elles s'étaient repliées sur le corps d'armée principal.

Dès le 5 août, sept corps d'armée, environ 300.000 hommes, furent groupés en quelques heures sur les voies d'invasion que barrait la position fortifiée de Liège. Les Allemands comptaient certainement que, devant un tel déploiement de forces, le Général Leman, commandant de la place, renoncerait à une résistance inutile et capitulerait.

Dans la matinée, un parlementaire se présenta donc demandant au Gouverneur de livrer passage à l'armée allemande.

Sur le refus catégorique du général Leman, les Allemands passèrent immédiatement à l'attaque de vive force des forts de Chaudfontaine, Fléron, Evegnée, Barchon et Pontisse.

Bien qu'une puissante artillerie lourde les appuyât, les assaillants furent partout repoussés avec de fortes pertes et les débris de l'armée de von Emmich, refoulés d'entre Barchon et Evegnée, s'enfuirent à grande distance de la ceinture des forts, complètement désemparés. En une vraie déroute, ils refluèrent jusqu'en Allemagne ; à Aix-la-Chapelle, les administrations civiles et militaires chargèrent leurs archives sur du charroi. Ce succès belge inespéré fut de courte durée. Des renforts allemands arrivèrent dans la soirée du 5 août en tel nombre que l'armée chargée de défendre les intervalles risqua d'être entourée, battit en retraite tandis que les forts continuaient à tenir.

Les derniers ne tombèrent que les 16 et 17 août. Les Allemands avouèrent avoir perdu devant Liège 42.712 hommes. Mais ce qui, pour eux, était infiniment plus grave, ils avaient perdu un temps précieux et si leur élan n'était pas, hélas ! brisé, leur marche avait été du moins ralentie.

Telle qu'elle s'est produite, la résistance imprévue et prolongée de Liège a eu des résultats considérables : elle a été le premier échec du plan de l'Etat-major allemand et elle a détruit ainsi la légende de son infaillibilité; elle nous a permis d'achever notre mobilisation et notre concentration qui eût pu être grave-

ment gênée si, comme l'espérait l'ennemi, ses avant-gardes, traversant en trombe la Belgique passive, avaient atteint notre frontière du Nord dans la soirée du 5 août. L'instinct populaire ne s'y est pas trompé et tous ceux qui ont vécu à Paris les premiers jours de la guerre se souviendront éternellement de l'enthousiasme avec lequel fut accueillie la nouvelle de la résistance héroïque du général Leman : beaucoup y ont vu le signe précurseur de la victoire.

- LA DÉFENSE - DE LA GETTE

Tandis que l'armée allemande était arrêtée devant Liège, l'armée belge achevait sa concentration et prenait position sur la Gette, ligne de défense naturelle qui prolonge en quelque sorte la barrière de la Meuse.

Sur cette nouvelle position, elle demeura en observation jusqu'au 18 août, livrant à l'envahisseur quelques combats heureux, comme celui de Haelen où les Allemands furent défaits et repoussés en désordre.

Des informations reçues dès le 17 août, il résulta que la masse de l'armée allemande était décidément entrée en Belgique ; 11 corps d'armée et demi se trouvaient devant la petite armée belge. Indépendamment des forces qui se dirigeaient vers la France à travers le Luxembourg belge et la province de Namur, environ 500.000 hommes marchaient sur la rive gauche de la Meuse.

Or, quelle était, à ce moment, la situation des armées anglaises et françaises avec qui l'armée belge avait espéré faire la liaison sur la ligne de la Gette?

Suivant les renseignements fournis par le Commandement français, la 5e armée avait un corps tenant les ponts sur la Meuse entre Givet et Namur et les ponts de la Sambre entre Floreffe et Tamine ; 3 autres corps de cette armée étaient arrivés le 19 dans la région de Philippeville, mais étaient menacés par 3 corps d'armée ennemis s'étendant d'Yvoir à Beauraing. L'armée anglaise arrivait au sud de la Sambre vers Maubeuge.

La liaison des armées alliées étant donc impossible, l'armée belge, forte d'environ 2 corps d'armée, demeurait seule en contact immédiat de 11 corps 1/2. Si elle eût conservé ses positions, elle eût dû livrer le 19 une bataille dont le résultat défavorable n'était pas douteux. Assaillie sur son front et sur ses flancs par des forces très supérieures, elle eût été coupée d'Anvers où se trouvaient tout son ravitaillement et ses munitions. Aussi, le 18 août, dans l'après-midi, le roi décida-t-il la retraite de l'armée vers le nord-ouest.

Cette retraite détermina la chute de Namur, incapable de résister à la grosse artillerie allemande. Dès les premiers coups de canon, les coupoles étaient détruites et la 4e division qui défendait la ville commença, le 23 août, une retraite extrêmement difficile dans les bois entre Sambre et Meuse ; elle put gagner la France d'où elle fut réexpédiée vers Anvers.

L'armée belge n'avait-elle pas déjà rempli sa mission? Pendant 13 jours, elle avait conservé sa position d'observation, résisté aux attaques de la cavalerie et des troupes légères de l'ennemi ; elle l'avait obligé à opérer sa concentration dans la région frontière et lui avait fait perdre un temps précieux ; elle avait empêché la droite de l'armée d'invasion de prendre sa marche sur nos villes de la Manche et avait obligé le torrent à rétrécir son cours.

- LA DÉFENSE -
- D'ANVERS -

La ligne de la Gette forcée, Bruxelles occupée, l'armée allemande reprit sa marche foudroyante vers Paris, se contentant de laisser quelques corps de landwehr en observation devant la forteresse belge dont elle jugeait la menace absolument négligeable.

Durement éprouvée par les débuts pénibles d'une campagne difficile, l'armée belge allait pourtant montrer à l'ennemi qu'elle était loin d'être mise hors de cause ; de son camp retranché d'Anvers, elle allait opérer plusieurs sorties qui n'ont pas été sans influence sur la suite des opérations militaires.

Les 25 et 26 août, pendant la bataille de Charleroi, elle fait une première sortie qui se heurte à des positions défensives déjà organisées ; la bataille terminée par une retraite que nous devions arrêter sur la Marne, l'armée belge rentre dans ses cantonnements du réduit national pour y conserver une attitude défensive.

Le soir du 6 septembre, au moment où, sur les champs de la Marne, se couchait flamboyant un soleil qui, dans l'histoire du monde devait être plus radieux que celui d'Austerlitz, des mouvements se produisaient parmi les troupes de siège allemandes ; le 7 septembre, le haut commandement belge, ayant appris que les forces assiégeant la place étaient réduites et que trois divisions de l'armée d'observation se dirigeaient sur la France afin de renforcer l'armée de Von Kluck en retraite de la Marne vers l'Aisne, décide une nouvelle sortie. Elle débute fort heureusement ; les débouchés du Démer sont conquis, Aerschot repris, des éléments de cavalerie pénètrent jusqu'à Louvain ; et ce mouvement offensif inquiète si sérieusement le commandement allemand que celui-ci rappelle brusquement la 6e division d'infanterie de réserve déjà en route vers la France.

Si, le 13, l'armée dut se replier vers le camp retranché et si les espérances des Bruxellois qui se voyaient déjà délivrés tombèrent, l'opération avait du moins retardé l'envoi des renforts sur l'Aisne et participé, pour sa part, au succès magnifique de l'armée anglo-française.

Le 20 septembre, la guerre prend le caractère de guerre de tranchées. Le front n'est pas encore fixé, mais il va l'être bientôt. Sur l'Aisne, en Champagne, les Allemands se sont fortifiés, l'armée alliée cherche à les déborder vers le nord ; eux-mêmes voulant atteindre le même résultat, les deux armées cherchent à se gagner dans leur course à la mer.

Alors, les Allemands, pour lesquels la position fortifiée d'Anvers devient une menace, en décident le siège ; ils amènent leur artillerie de gros calibre et, le 28 septembre, les opérations commencent par une forte préparation d'artillerie. Le 29, l'ennemi attaque un des principaux secteurs de la place ; les forts de Wavre-Sainte-Catherine et de Waelhem sont couverts de projectiles et l'écroulement successif des voûtes contraint la garnison à évacuer l'ouvrage.

Dès lors, le sort de la place était fixé. Contrairement aux espérances anciennes, le camp retranché ne pouvait constituer un refuge pour les troupes de campagne. Aussi, dès ce jour, le haut commandement envisagea-t-il le moment où l'armée devrait abandonner la place pour ne pas se voir contrainte à déposer les armes.

L'évacuation d'Anvers était délicate ; il s'agissait de transporter vers l'ouest toute la base de la défense belge. Ostende choisi, on prépare aussitôt le transport des blessés, prisonniers, approvisionnements de toute espèce, dépôts des corps et recrues de la nouvelle levée, corps de volontaires non instruits ; l'armée aura donc sa pleine liberté d'action, vivra de sa vie propre, dans Anvers ou hors d'Anvers, et quittera la place dès que celle-ci sera jugée irrémédiablement compromise.

Cependant, le commandement qui se rend compte de l'importance morale de la chute de la grande citadelle belge organise énergiquement la résistance et celle-ci, renforcée par la brigade navale anglaise, se prolongera jusqu'au 7 octobre.

Ce jour-là, toutes les lignes extérieures de la place, la ligne de la Nèthe, la ligne de la Dendre sont percées ; une forte armée allemande menace Gand et les Flandres qui ne sont défendus que par des gardes civiques et des corps de volontaires. La retraite encore possible devient urgente, car, pour rejoindre le littoral et la base d'Ostende, l'armée ne dispose plus que d'un long couloir étroit qui longe la frontière hollandaise avec

des routes rares et une seule ligne de chemins de fer à voie unique.

Le 6, dans la soirée, avait commencé la retraite et, le 7 au matin, l'armée est tout entière passée sur la rive gauche de l'Escaut ; le Roi quitte la place à 3 heures de l'après-midi. Le jour même, l'Escaut était forcé à Schoonaerde et l'ennemi signalé aux portes de Gand : grave péril d'encerclement. C'est une des heures tragiques de la guerre. On peut craindre un moment que l'armée belge ne soit coupée de ses alliés et rejetée en Hollande.

Arrivent alors les renforts franco-anglais : la brigade des fusiliers marins, commandée par l'amiral Ronarc'h, débarque à Gand et, un peu en avant de cette ville, à Melle, appuyée par deux groupes d'artillerie belge, elle refoule les assaillants. Quelques heures gagnées sont, à cette minute, d'un prix inestimable. Tandis que les artilleurs belges et les fusiliers marins protègent la retraite, l'armée d'Anvers s'écoule rapidement vers Ostende et, plus loin, vers l'Yser.

Le 10 octobre, le dernier fort d'Anvers capitule ; mais, le 15, l'armée belge et les fusiliers marins français prenaient position sur l'Yser.

La chute d'Anvers frappa douloureusement les Belges et causa une profonde déception dans tous les pays de l'Entente, qui savaient la place très bien fortifiée et vaillamment défendue, mais qui méconnaissaient encore l'effet de l'artillerie à gros calibre.

Au surplus, cette heureuse retraite fut une manière de victoire. Devant les masses formidables en hommes et en artillerie que l'ennemi amena devant Anvers, en échappant à l'étreinte par une retraite habile et opportune, l'armée belge a réservé l'avenir. D'autre part, si l'intervention de la garnison d'Anvers n'a pas pu changer la face des choses pendant la bataille de Charleroi, elle a eu l'heureux effet, à la fin de la bataille de la Marne, de retenir en Belgique toute une division allemande et de retarder pendant deux jours la marche en avant de tout un corps de réserve dont Von Kluck avait grand besoin. Elle est un des éléments qui entrent en ligne de compte dans cette victoire qui a décidé, en somme, de l'issue de la guerre.

LA BATAILLE - DE L'YSER -

Au début de la guerre, il avait été donné une première fois à l'armée belge de retarder sur la Meuse le plan d'enveloppement conçu par l'Etat-Major allemand. Sur l'Yser, la même tâche allait lui incomber et elle la remplit dans des conditions peut-être plus défavorables encore, avec un héroïsme qui fait

de cette bataille une des plus belles pages, pourtant si nombreuses et si sublimes, de la guerre.

L'état du pays. — Si le pays présente pour l'attaque de grosses difficultés, sa nature rend aussi sa défense pénible. C'est une plaine basse, un immense polder, gagné jadis sur la mer et les marais par la ténacité de ses habitants. Elle est presque tout entière au-dessous du niveau de la mer à marée haute. Un jeu d'écluses, près de Nieuport, assure l'évacuation à marée basse du trop-plein des eaux de l'intérieur. Inversement, l'ouverture des écluses permet d'inonder le pays, moyen classique de défense de ces terres flamandes, et dont Vauban, quand il fortifia Dunkerque et Bergues, sut faire un savant usage.

Pas d'ondulations apparentes sur ce terrain plan. Les digues de l'Yser et le remblai du chemin de fer quand il longe le petit fleuve marquent à peine un léger repli. Vers Dixmude, la rive droite de l'Yser domine la rive gauche. Tout autour, c'est l'immense pâturage complètement découvert de la région de Furnes avec quelques fermes disséminées çà et là, au milieu des prairies. Peu d'arbres, sauf le long des routes. On dirait un immense champ de tir, avantage inappréciable pour l'armée qui possède la supériorité de l'artillerie. Par contre, le terrain est très défavorable aux attaques d'infanterie, car les parcelles de terre sont limitées par des fossés pleins d'eau.

L'état des troupes. — Deux mois et demi de campagne, de nombreux combats, des manœuvres incessantes, une retraite pénible, la chute d'Anvers, considérée précédemment comme un rempart inexpugnable, avait diminué le nombre et les forces des soldats belges. Ces troupes décimées, mal vêtues, mal nourries, allaient avoir à combattre non seulement l'armée victorieuse qui venait d'entrer dans Anvers et que cette victoire avait exaltée, mais aussi des contingents nouveaux, venus d'Allemagne, recrutés dans la jeunesse universitaire, pleins d'enthousiasme et toujours confiants dans la victoire.

Les forces allemandes amenées sur l'Yser s'élevaient à 140 bataillons appuyés de plus de 350 pièces d'artillerie contre l'armée belge réduite à 82.000 hommes dont 48.000 fusils et la brigade des fusiliers marins, troupes d'élite, troupes incomparables, mais dont l'effectif ne s'élevait pas à plus de 6.000 hommes.

Plus tard, des forces plus importantes interviendront dans la seconde partie de la bataille ; le 1er corps anglais, le 21 octobre ; la 42e division française le 23 ; le 9e corps français le 24, et le 16e, le 31. Mais entre le 13 et le 23 octobre, la route de Calais

ne fut donc barrée que par les 48.000 Belges et nos fusiliers marins.

La Bataille. — Pour bien comprendre ce que fut l'effort de cette petite armée pendant la bataille de l'Yser, il faut la suivre jour par jour.

Le 15, quelques escarmouches dans l'après-midi.

Le 16 et le 17, après un bombardement préliminaire, premières attaques sérieuses sur la tête de pont de Dixmude, qu'on n'avait eu le temps de protéger que par de simples tranchées peu profondes. Les fusiliers marins, appuyés de six batteries belges, repoussent l'ennemi en lui infligeant de fortes pertes.

Le 18, l'attaque remonte vers le nord, sur les postes avancés qui commandent Nieuport ; appuyés par les monitors britanniques, qui se sont approchés le plus près possible des dunes et balayent la route qui les longe, ces postes résistent à l'assaut de toute une division ; un moment, le 7e de ligne cède à Mannekensvere, mais il reprend ses positions dans la soirée.

Le 19, l'attaque s'accentue dans le même secteur ; Nieuport est soumis à un bombardement de plus en plus précis ; Mannekensvere devient intenable. La cavalerie française, tentant alors une diversion vers le sud, attaque les positions allemandes de Roulers ; elle est obligée de se replier devant des forces supérieures après avoir été sensiblement éprouvée ; aussitôt les attaques sur l'Yser reprennent avec une fureur croissante et, peu à peu, ses héroïques défenseurs sont obligés de se replier.

Le 20, l'armée belge ne garde plus, sur la rive droite de l'Yser, entre Dixmude et la mer, que la tête du pont, situé aux extrémités de ce front. Dixmude subit un nouvel assaut plus terrible. Une formidable attaque allemande a écrasé une compagnie du 12e de ligne et pénétré dans les tranchées ; le front est sur le point d'être percé quand deux compagnies de fusiliers marins, intervenant, les rejettent en désordre.

Le 21 voit le déploiement complet de l'armée allemande qui prépare le passage de l'Yser par un bombardement méthodique très violent et se lance simultanément à l'attaque sur Dixmude et sur Ypres. En face de l'armée belge, 7 divisions ennemies comprennent des troupes fraîches et une artillerie accrue par l'appoint des pièces de siège amenées d'Anvers ; plus de 400 pièces de canons de tous calibres, du 77 au 210, entrent en action alors que l'armée belge n'a que 350 pièces de campagne de 75 et 24 obusiers de 150, dont l'approvisionnement est extrêmement réduit. Aussi, les tranchées de la 2e di-

vision, vers Nieuport et Saint-Georges, celles de la 1re division vers Schoorbake, sont-elles immédiatement bouleversées par les obus ennemis. A Dixmude, les explosions se produisent à raison de 20 à 30 par minute. Les assaillants avancent par colonnes serrées, littéralement fauchés par la mousqueterie et les feux de mitrailleuses ; chaque vague d'assaut décimée est suivie par une autre vague plus nombreuse et plus résolue. Cependant, troupes belges et fusiliers marins tiennent bon ; à certains moments, les tranchées sont occupées, mais, chaque fois, une contre-attaque vigoureuse les reprend.

Le 22, toute la défense paraît compromise : depuis 48 heures, la boucle formée par l'Yser à Tervaete est battue des feux croisés de l'artillerie allemande ; sous le couvert de cette canonnade, l'infanterie ennemie s'empare d'une passerelle construite à l'est de Tervaete et s'infiltre dans la boucle. Des quantités de mitrailleuses y sont aussitôt transportées et, malgré tous les efforts que les Belges font pour reprendre cette position importante, à la fin de la journée, deux divisions allemandes ont pris pied sur la rive gauche du fleuve.

Le 23, la 4e division, avant-garde de l'armée d'Urbal, arrive à Furnes. C'est la délivrance : mais la relève ne peut se faire immédiatement parce que l'offensive de l'armée allemande prévient celle des alliés. L'héroïque armée de l'Yser doit poursuivre son effort.

Le 24 est donc une journée très dure. Pour donner à l'intervention française le temps de s'organiser, il fallait tenir toutes les positions. Or, les Allemands, comme s'ils avaient pressenti que c'était le moment décisif, lancent 15 assauts successifs sur la tête de pont de Dixmude.

Le 25, l'offensive allemande se ralentit un instant, mais, dans la nuit, elle reprend de plus belle.

Le 26, la tête de pont de Schoorbake est enlevée. Heureusement, vers Nieuport, la situation s'améliore ; les premiers éléments de la 4e division commandée par le général Grossetti attaquent Lombartzyde pour leur coup d'essai et progressent du côté de Westende. Mais des renforts sont sans cesse amenés par les Allemands. A ce moment, les pertes de l'armée belge étaient extrêmement fortes. Pas une unité qui n'ait été gravement éprouvée. Le 1er bataillon du 2e carabiniers comptait encore 6 officiers et 346 hommes. Les soldats étaient à bout de forces, l'artillerie était épuisée ; depuis le 18, les canons de campagne avaient compensé par leur activité, leur infériorité numérique et la supériorité des Allemands en batteries lourdes ; ce travail intensif avait mis hors d'usage de nombreuses pièces

et vidé les réserves de munitions ; il restait 151 coups par pièce à la 6e division, 100 à la 2e, 90 à la 4e. Le commandement belge se résigna alors au moyen suprême de la défense des Flandres : l'inondation.

Le 25 octobre à 4 heures, le travail d'obturation des ponts du chemin de fer avait commencé. Magnifique spectacle d'un peuple qui appelle à son aide les ressources secrètes de la terre natale sur laquelle ses ancêtres ont vécu, qu'ils ont acquise sur la mer, fécondée de leur sueur et défendue de leur sang! On ouvrit à marée haute les écluses de Nieuport en limitant l'inondation au chemin de fer du talus de Dixmude, de façon que celui-ci devint une digue et une ligne de défense, et, aussitôt, l'eau commença à sourdre dans l'immense plaine ensanglantée.

Le 29, il fallut résister à la nouvelle attaque de l'armée allemande surexcitée par la présence de l'empereur qui, arrivé au Grand Quartier Général de Thielt, voulait à toute force emporter la route de Calais. Dans la matinée, le duc de Wurtemberg qui commandait en chef donna le signal de l'assaut. Le bombardement reprit toute son intensité du début et dura toute la nuit. A l'aube, l'infanterie, en masses profondes, commença ses attaques. Elles se renouvelèrent toute la journée vainement. Nos tranchées résistèrent. Cependant, vers la fin du jour, Ramscapelle, point stratégique de grande importance, fut emporté d'assaut.

Le soir du 30 octobre, toutes nos positions étaient maintenues.

D'une magnifique émulation, un bataillon du 14e de ligne belge, deux bataillons de tirailleurs algériens, le 16e bataillon de chasseurs français avaient repris le village.

Le 31 octobre, la crise se dénoue sur le front belge ; la 5e division allemande est rejetée partout : la bataille de l'Yser est terminée, tandis que la bataille d'Ypres atteint son point culminant.

C'est une magnifique victoire, mais d'efforts continus, où l'armée belge fut décimée. D'après le rapport officiel du haut commandement, 14.000 tués et blessés, plus de la moitié des pièces d'artillerie hors d'usage, les hommes dans un état d'épuisement complet. Belges et fusiliers marins avaient bien mérité de leurs deux patries. Une nouvelle fois, sur l'Yser comme sur la Meuse, l'armée belge avait rendu à la cause commune un service signalé. En se sacrifiant, elle a retardé l'invasion : elle a sauvegardé inviolée une partie du sol belge ; elle a permis aux forces de la France et de l'Angleterre de

constituer leur défense infranchissable ; avec elles, elle a ainsi préparé la victoire future.

- LA DÉFENSE - - DU FRONT - L'héroïsme de l'armée belge à la bataille de l'Yser a été célèbre dans le monde entier, mais on s'est figuré dans beaucoup de pays qu'après cet effort prodigieux elle était définitivement mise hors cause. Or, pendant que sa reconstitution en vue d'une action future était menée avec une activité extrême par M. de Broqueville et ses collaborateurs, elle n'a cessé de remplir, durant les interminables mois de la guerre de tranchées, le rôle qui lui avait été assigné.

Pendant les premières semaines qui suivirent cet effort gigantesque, elle fut appuyée, il est vrai, sur les lignes qu'elle avait à défendre, par des divisions françaises. Mais bientôt elle reprit sa place tout entière et, depuis de longs mois, elle occupe à elle seule un front de plus de 30 kilomètres. Or, comme elle se composait de 6 divisions, plus 2 divisions de cavalerie, elle n'avait guère sur le front que 4 hommes par mètre, c'est dire qu'elle était entièrement occupée à la défense de ses tranchées et qu'elle ne pouvait entreprendre une grande offensive.

Par sa nature, le front qu'elle occupe est extrêmement difficile à défendre. Le terrain est humide et spongieux. L'entretien seul des tranchées demande des efforts constants et des travaux incessants. Les Allemands, d'autre part, ne cessent de surveiller les lignes de très près ; au moindre signe de faiblesse, ils reprendraient leur offensive. Ils tâtent continuellement le terrain, canonnent, patrouillent, lancent des attaques locales.

Les soldats sont animés du moral le plus ferme et d'un esprit d'offensive qui ne demande qu'à se manifester. Beaucoup voient devant eux les clochers de leur village ; ils songent que derrière les lignes ennemies se trouvent leurs familles, leurs maisons, tout ce qui leur est cher, — et que maltraite le barbare — aucune troupe n'est possédée d'une plus grande haine de l'ennemi.

En défendant la ligne de l'Yser de telle façon que les Allemands ne peuvent songer à y prendre l'offensive, l'armée belge continue à rendre à la cause commune de grands services. La fermeté de son front donne aux armées alliées qui opèrent plus au sud vers Lille et vers la Somme, une liberté de mouvements qui nous permet en ce moment les plus grands espoirs.

Insistons sur ce fait que la coordination des efforts, l'unité d'action, qui sont les grandes difficultés des coalitions, furent réalisées, avec la Belgique, de la façon la plus parfaite, dès Anvers.

- LA GUERRE - EN AFRIQUE

Si la Belgique a joué un rôle important dans la guerre européenne, elle a joué un rôle capital dans la guerre africaine et, là aussi, elle a su se tenir sur le terrain du droit le plus strict. En Afrique comme en Europe, elle n'est entrée en guerre que quand elle a été attaquée. Fidèle aux stipulations de l'acte de Berlin, qui, fixant le statut du bassin conventionnel du Congo, déclare qu'en cas de conflit entre les puissances européennes, la guerre en aucun cas ne serait portée en Afrique, elle s'employa de toutes ses forces à préserver l'Afrique centrale des horreurs de la guerre. Elle agissait ainsi, non seulement par respect pour les traités, mais également avec la conscience du danger qu'il y avait pour l'œuvre civilisatrice des nations occidentales en Afrique, à donner aux indigènes le spectacle d'une guerre entre blancs.

La situation militaire au Congo belge. — L'attitude pacifique des autorités coloniales belges est d'autant plus remarquable qu'elle n'était nullement dictée par le sentiment de la faiblesse. Si le Congo belge, en effet, ne disposait pas, au moment de la guerre, d'une armée coloniale organisée en grandes unités tactiques, ce qui s'explique aisément puisque la Belgique ne pouvait avoir l'intention d'entreprendre la conquête d'une colonie voisine, elle avait environ 25.000 soldats noirs, bien entraînés, bien disciplinés, appartenant tous aux races les plus vigoureuses et les plus belliqueuses de l'Afrique centrale.

L'agression allemande. — Dans les premiers jours de la guerre, les autorités belges en Afrique eurent l'illusion que l'Allemagne, qui avait effrontément violé le traité de 1839, se souviendrait que sa signature se trouvait au bas de l'acte général de Berlin. Mais, chiffon de papier pour chiffon de papier, le traité colonial ne fut pas plus respecté par le Gouvernement allemand que le traité européen.

Dès le 22 août 1914, le port belge de Luruga, sur le Tanganyka, était brusquement attaqué par les troupes allemandes sans aucune sommation préalable. Peu après, fidèles à leur tactique de l'attaque brusquée, les Allemands occupent l'île Kidjivi située au centre du lac Kivu : cette fois, il n'y a plus de doute possible sur la volonté du Gouvernement impérial de porter la guerre en Afrique. Sûre d'avoir été correcte jusqu'au bout, la Belgique coloniale entre dans la lutte et ses troupes,

en liaison avec les armées coloniales française et britannique, vont s'occuper activement à faire disparaître le pavillon allemand du continent africain.

Deux théâtres d'opération se présentaient alors, le Congo belge ayant des frontières communes avec deux colonies allemandes.

Il touche à l'Est africain allemand, depuis le sud du lac Tanganyka jusqu'aux Monts Virunga, au Nord du lac Kivu ; il voisine avec le Cameroun, qui, depuis 1912, projetait jusqu'à la frontière belge deux langues de terrain enlevées au Congo français, au confluent de l'Ubani et de la Lobaye et au confluent de la Sanga et du fleuve Congo.

Cameroun. — Dans la première partie des opérations, les troupes belges, tout en assurant la défense des frontières du Congo, ont participé plus particulièrement aux opérations de la Sanga, en y envoyant un contingent d'infanterie avec de l'artillerie et un vapeur armé qui vint appuyer l'action des troupes dans la partie navigable de la rivière.

Après avoir participé, toujours victorieusement, aux combats de N-Zimu, Miliundu, Lomie, N'Gato, Mono, Allad, Assoban, les troupes coloniales belges eurent la satisfaction d'opérer, le 28 janvier 1916, leur entrée triomphale, avec les troupes françaises et britanniques, à Yaundé, capitale de guerre du Cameroun, à plus de 1.000 kilomètres de leur point de départ à la frontière du Congo belge. Dans l'ordre du jour qu'il adressa à ses troupes, le général français qui commandait en chef l'armée du Cameroun se plut à rendre hommage à leur coopération :

« Avant de me séparer des contingents de la Force publique « belge, dit-il, j'ai le devoir d'exprimer combien la coopéra- « tion de ces belles troupes nous a été précieuse et j'adresse, « de tout cœur, aux officiers, sous-officiers européens, à tous « les soldats et gradés indigènes, le tribut des éloges qu'ils « ont mérité par leur bravoure au feu, par la patience et l'ab- « négation dont ils ont fait preuve pendant toute la durée de « cette longue et pénible campagne ».

Afrique orientale allemande. — Mieux que toute autre colonie, l'Afrique orientale allemande était préparée à la guerre. Le gros de ses forces était composé de troupes noires très nombreuses, bien armées, abondamment pourvues de munitions et fortement encadrées. Avant la déclaration de guerre, les approvisionnements de toute nature avaient été accumulés dans la colonie et, à l'occasion de l'exposition de Dar-es-Salam et de l'inauguration du chemin de fer de l'Océan indien au Tanganyka, des contingents de troupes européennes avaient été

débarqués à Dar-es-Salam. De plus, le croiseur *Kœnigsberg* ayant été coulé par la marine britannique dans la rivière Rufidji, son équipage et une grande partie de son artillerie étaient venus renforcer les moyens d'action des Allemands. A la fin de 1915, ceux-ci possédaient environ 75 canons de tous calibres, 90 mitrailleuses et l'appoint fourni par les deux navires qui, dans le courant de cette année, en avril notamment, parvinrent à tromper le blocus et à décharger d'importantes cargaisons chez l'ennemi.

Il ne pouvait être question d'attaquer des forces si puissamment organisées et armées sans s'assurer de tous les moyens d'action.

De septembre 1914 à janvier 1916, les troupes belges, amenées de l'intérieur de la colonie sur la frontière allemande et tout le long de la Rhodésie du sud au nord du lac Kivu, se contentèrent de faire une guerre défensive et de participer aux opérations des troupes britanniques dans la Rhodésie du Nord. Elles tinrent solidement cet immense front contre des troupes supérieures en nombre et en armement en attendant que, sous les ordres du général Tombeur, l'offensive ait pu être minutieusement organisée ; organisation difficile, étant donnée la distance qui sépare la base de Boma du front d'attaque. De Boma à Stanleyville, on pouvait utiliser des steamers et des chemins de fer, mais, de Stanleyville au lac Kivu, point de concentration de la brigade nord, vivres et munitions devaient être portés à dos d'hommes pendant quarante jours.

Le général Tombeur, commandant en chef de l'armée coloniale belge, passa à l'offensive au commencement de mars 1916. Les opérations de l'armée belge s'opérèrent en liaison parfaite avec les troupes britanniques sous le commandement du général Smuts. Tandis que celles-ci opéraient vers le Kilima-N-Djaro, à l'est de la colonie allemande, les colonnes belges l'attaquaient par le nord et par l'ouest.

Selon la bonne méthode, l'offensive belge, qui avait été lentement préparée, fut vivement menée. Elle commença le 18 avril par l'occupation de l'île Gombo sur le lac Kivu, suivie, le 19, par la conquête du poste de Shangugu. Le 26 avril, une autre colonne partie de l'Uganda atteignait le lac Mohasi.

Le 3 juillet, à Kato, le major Rouling taille en pièce le gros de l'armée allemande et fait prisonnier son commandant le Hauptmann Godorius. Le 14 et le 15 juillet, une nouvelle colonne allemande est détruite et, le 26 septembre, les colonnes belges réunies attaquent Tabora et s'en emparent, malgré la résistance désespérée des troupes allemandes commandées par le général prussien Wahle.

Par cette heureuse opération, les troupes belges ont eu la joie de délivrer 189 Européens ressortissant des nations alliées et de faire prisonniers une centaine d'officiers et de sous-officiers allemands. La Belgique enlevait à l'Allemagne plus de 200.000 kilomètres carrés de territoire.

Cet effort colonial a été mené avec un entrain, un esprit de décision et un sens de l'organisation qui commandent l'admiration. Il faut en faire remonter le mérite non seulement au général Tombeur et à ses collaborateurs, à M. Henry, gouverneur du Congo, mais aussi à M. Renkin, ministre des colonies, qui, de son bureau de Sainte-Adresse, a donné aux forces coloniales belges l'impulsion directrice.

Tous ceux qui croient à la justice immanente ne peuvent pas ne pas être frappés de ce fait que, sur le continent africain où l'Allemagne pangermaniste avait édifié tant de rêves, le drapeau allemand qui flottait sur la dernière capitale qu'ils avaient conservée, Tabora, a été abattu par la première victime de la barbarie allemande.

L'Effort de l'arrière pour l'Armée

Les événements actuels montrent combien, par la durée de la guerre, l'arrière doit faire d'efforts ; pour les nations insuffisamment préparées à cette dépense inouïe, l'effort est encore plus grand ; pour un pays, qui, comme la Belgique, avait, avec la plus grande partie de son territoire, perdu l'essentiel de ses ressources, cet effort serait-il possible ?

Là aussi nous allons voir, par l'effort passé, combien dans l'avenir nous pouvons compter sur la Belgique !

LA RECONSTITUTION DE L'ARMÉE BELGE

Au commencement de la guerre, l'armée de campagne comprenait environ 120.000 hommes auxquels il fallait joindre les 60.000 hommes de l'armée de forteresse composée des vieilles classes et la garde civique, milice pleine de bonne volonté et de patriotisme, mais d'une instruction militaire médiocre.

Etat de l'armée après la bataille de l'Yser. — Dans les combats autour de Liège, dans ceux de la Gette, dans la défense d'Anvers, on avait perdu beaucoup de monde ; une partie de la garnison d'Anvers avait été obligée de passer en Hollande où 30.000 hommes environ avaient été internés ; la prise de Namur, celle des forts de Liège, les traînards ramassés après la retraite, faisaient que les Allemands avaient gardé environ 30.000 prisonniers ; sur l'Yser, les Belges avaient perdu près du quart de leurs effectifs soit environ 14.000 hommes. Toute l'armée était épuisée ; les vieilles classes, l'armée de forteresse, complètement désorganisées, avaient dû être ramenées à l'arrière. Il n'existait plus ni dépôts, ni bases, ni hôpitaux.

Pour continuer à jouer un rôle, il fallait donc que le Gouvernement belge en exil refît tout une armée. Il y est arrivé, grâce à l'activité de M. de Broqueville et de ses collaborateurs, grâce au patriotisme de toute la nation, grâce à l'aide que la France et l'Angleterre n'ont pas marchandée à un pays qui avait rendu à la cause commune des services aussi signalés. L'armée belge s'est accrue, en effectifs et en valeur : admirable vitalité d'un peuple que la guerre n'a pas épuisé, mais auquel elle a donné l'impulsion qui fera sa grandeur.

Les enrôlements. — La tâche du Gouvernement belge était extrêmement difficile. Il ne pouvait réunir le Parlement, la plupart des représentants du peuple se trouvant dans le pays envahi. Or, la nouvelle loi militaire appliquant le service per-

sonnel et général n'était entrée en vigueur que depuis deux ans. Pour obtenir les effectifs suffisants, le Gouvernement ne pouvait donc faire appel qu'au patriotisme de la Nation. Il s'adressa d'abord aux réfugiés qui étaient arrivés par milliers en Angleterre et en France ; il espérait aussi que quelques jeunes gens du pays occupé pourraient rejoindre l'armée.

Ses espérances ont été largement dépassées ; bien que la frontière ait été rigoureusement fermée par les Allemands et malgré les pénalités instituées par ceux-ci non seulement contre les jeunes gens qui tentaient de passer la frontière, mais même contre leurs familles, des milliers de volontaires ont répondu à l'appel du Roi et, par la Hollande et l'Angleterre, sont venus se mettre à la disposition du Gouvernement du Havre.

C'est ce qui a permis, dès 1915, de reconstituer l'armée à 6 divisions, plus deux divisions de cavalerie.

L'appel. — Devant la perspective du territoire à reconquérir et avec la ferme volonté de participer, dans la mesure de ses forces, à l'offensive générale des alliés, le Gouvernement belge, voyant les efforts faits par ceux-ci, voyant l'Angleterre accepter le service obligatoire, la Russie appeler ses jeunes classes, la France garder sous les drapeaux les hommes de 47 et 49 ans, a décidé d'appeler par un arrêté-loi tous les Belges de 18 à 40 ans, se trouvant dans la Belgique libre, dans les pays neutres et dans les pays alliés.

Cette décision était hardie étant données les circonstances. L'enchevêtrement des lois en matière militaire, les besoins divers des services de la guerre et des services de l'industrie de guerre, la misère particulièrement pénible des Belges en Flandre libre et en exil, tout concourrait à compliquer la tâche du gouvernement. Il fallait surtout éviter de donner prétexte aux Allemands à des représailles qui eussent pu s'exercer dans les pays occupés.

Le texte de l'arrêté-loi, modèle de précision et de clarté, a tenu compte du désir de procurer à l'armée nationale tous les soldats qui lui sont nécessaires et du souci de respecter les intérêts des familles accablées par toutes les misères de l'exil.

Sans indiquer, quant à présent, les nouveaux effectifs que cet arrêté-loi procurera à la Belgique, on estime qu'il augmentera l'armée d'environ 30.000 hommes. De toute façon, il apparaîtra comme une nouvelle preuve de la détermination du Gouvernement et de tous les Belges de poursuivre la guerre jusqu'à la victoire finale.

Les Cadres. — Les effectifs reconstitués, il fallait les encadrer. Parmi les officiers de carrière qui figuraient dans les

cadres au commencement de la campagne, beaucoup avaient été tués ou réformés. L'armée, d'autre part, avait changé de caractère depuis qu'elle avait subi tant de dures campagnes ; il fallait renouveler le commandement, le rajeunir, lui inculquer un esprit nouveau.

Au moment de l'agression allemande, la Belgique disposait d'un cadre d'officiers comprenant 3.201 unités. Or, l'armée mobilisée exigeait la présence de 5.500 officiers sous les drapeaux. Malgré une promotion d'élèves de l'école d'application et d'élèves de l'Ecole militaire, il manquait 1.320 officiers, défalcation faite de la grosse centaine qu'il fallut détacher dans les divers états-majors. 20.000 volontaires, enrôlés en quelques jours, demandaient à être commandés.

On dut courir au plus pressé, économiser sur les troupes de forteresse, réintégrer des pensionnés, etc. Après l'Yser, on put enfin penser à une organisation régulière, et, une fois installé au Havre, le Gouvernement créa toute une série de centres d'instruction pour les diverses armes.

L'infanterie eut son centre à Gaillon, où il a passé, jusqu'au 1er juillet 1916, 1.507 aspirants, dont 1.362 ont reçu le brevet d'aptitude. La cavalerie trouve en pleine campagne, dans un domaine et une plaine de sept hectares loués à cet effet, le centre désiré qui a déjà fourni 123 officiers. L'artillerie, installée d'abord à Audresselles, fut ensuite transférée à Onival, à proximité d'un polygone, qui facilitait les exercices de tir ; elle a compté jusqu'ici 199 élèves, dont 175 ont conquis le diplôme d'officier, la plupart déjà munis d'un diplôme d'ingénieur ou ayant déjà commencé des études scientifiques supérieures.

Outre une Ecole d'instructeurs établie à Bayeux et qui est prospère, on pourvut à la section la plus délicate, celle du Génie, en s'adressant d'abord à des ingénieurs et à l'élite des sous-officiers de l'arme ; puis on étendit le choix aux élèves des Universités qui avaient fait deux ans d'études et trois mois de campagne. Grâce à un programme nécessairement simplifié, on put délivrer 67 brevets d'aptitude et former 139 sous-officiers.

L'ARTILLERIE ET LE MATÉRIEL DE GUERRE

Comme tous les services de l'armée belge, l'artillerie était en pleine réorganisation au moment où la guerre éclata. Les canons de siège commandés aux usines Krupp n'étaient pas fournis et le matériel excellent, était insuffisant. Après la bataille de l'Yser,

il était en grande partie devenu inutilisable. Il fallait le reconstituer tout à fait.

C'est à quoi les services du Ministère de la Guerre s'appliquèrent immédiatement. Dès le commencement de 1915, M. de Brocqueville avait commandé au Creusot plusieurs batteries lourdes et, grâce à l'activité de nos usines, l'artillerie de campagne était bientôt reconstituée, plus puissante qu'avant la guerre.

Quant aux artilleurs, les Belges ont leur réputation faite sous ce rapport. De nombreux officiers de l'armée belge ont été appelés à servir dans l'armée anglaise. Ils ont aussi apporté un concours précieux à la Russie. Dès le commencement de 1915, un régiment d'autos-canons avait été organisé par le Gouvernement belge, recruté parmi les réfugiés belges et éduqué à Paris. La guerre de tranchées, la fixité du front qui paraissait assuré pour de longs mois, les rendant à peu près inutilisables en Belgique et même sur n'importe quel front occidental, c'est alors qu'appliquant la doctrine de l'unité du front, M. de Brocqueville, d'accord avec le Gouvernement russe, eut l'idée d'envoyer ces batteries sur le front oriental. Elles ont joué un rôle important dans la campagne de Pologne et, plus loin encore, sur le front du Caucase où elles ont contribué à la prise d'Erzeroum. Lors de l'offensive russe de l'été 1916, les autos-canons belges se sont particulièrement distingués, comme l'a reconnu solennellement le communiqué du 14 août :

> Le 13 août lorsque nous nous sommes emparés de la bourgade de Zhorof sur la Strypa, s'est distinguée une compagnie de cyclistes belges, qui accompagnait ses autos-canons blindés, et qui a contribué à la prise de la bourgade par nos éléments.

De plus, 5 ou 600 soldats et ouvriers du génie belge travaillent depuis 10 mois à la fabrication des munitions et des canons en Russie où ils se sont rendus, au prix de risques très sérieux, au moment où la navigation entre l'Angleterre et la Norvège, seule route praticable, était fort compromise par la campagne des sous-marins.

En France même, des ouvriers métallurgistes belges ont rendu à l'industrie de guerre des services particuliers et très importants, notamment comme redresseurs de canons. Ils ont apporté dans les usines françaises certaines méthodes nouvelles en usage aux usines Cockerill et dont la supériorité a été immédiatement constatée.

LES CHEMINS DE FER

On sait le rôle considérable que les chemins de fer jouent dans la guerre moderne. Les chemins de fer belges, qui sont une administration d'Etat, remplirent brillamment leur

tâche, tant que dura la campagne en Belgique. Le transport des troupes et leur ravitaillement furent assurés de la façon la plus satisfaisante par cette administration qui, cependant, n'était nullement préparée à la guerre.

Or, elle n'a pas considéré que son rôle était achevé quand l'invasion ennemie l'eut privée de la majeure partie de son réseau et d'une grande partie de son matériel. Jusqu'à la prise d'Anvers, celui-ci échappa presque tout entier à l'ennemi, grâce au dévouement et à l'esprit d'initiative du personnel. Hormis les quelques locomotives que l'on fit dérailler dans les tunnels que l'on n'avait pas eu le temps de faire sauter, tout le matériel de traction et presque tout le matériel roulant recula méthodiquement devant l'invasion, si bien que des centaines de locomotives et des milliers de wagons se trouvaient massés dans l'ouest du pays, au moment où la capitulation de la place d'Anvers nécessita la plus prompte retraite.

Il fallut faire également la retraite des chemins de fer : elle était d'autant plus difficile que le réseau ferré est moins dense dans la Flandre orientale que dans le reste du pays, et que les principales lignes étaient occupées par le transport des troupes belges vers la côte, d'une part, et par l'arrivée des renforts franco-anglais, de l'autre. En somme, il ne resta bientôt plus qu'une voie d'évacuation, la ligne Gand-Dunkerque, à voie unique. Le réseau de la Compagnie du Nord, vers lequel cet immense matériel était dirigé, se trouvait lui aussi encombré.

Néanmoins, environ 2.000 locomotives purent être soustraites à l'ennemi ainsi qu'à peu près la moitié des wagons de l'Etat. Tout ce matériel fut d'abord réparti un peu au hasard, sur les réseaux français les moins encombrés, c'est-à-dire dans les départements de l'Ouest et du Sud-Ouest. Mais dès que le Gouvernement eût été installé au Havre, M. Segers, Ministre des chemins de fer, songea à retrouver, à réunir wagons et locomotives.

C'est alors que furent créés les garages et les ateliers d'Oissel, près de Rouen, où peu à peu tout le matériel belge se trouva concentré

Les ateliers sont un remarquable exemple d'improvisation industrielle. Là où, au commencement de 1915, il n'y avait que des terrains vagues, s'élève aujourd'hui une véritable usine où travaillent un grand nombre d'ouvriers de l'arsenal de Malines, réfugiés en France : on y révise, on y répare toutes les locomotives qui, aussitôt remises en état, assurent le ravitaillement du front belge de l'Yser ou sont louées aux compagnies françaises. On vient d'en envoyer 80 en Russie.

On voit ainsi que les chemins de fer belges pratiquent aussi le principe de la mise en commun de toutes les ressources des Alliés.

— SERVICE — - DE SANTÉ - Dans l'organisation du service de santé tout entier, les Belges ont fait preuve de ce sens pratique, de cet esprit d'initiative qui les distingue dans l'industrie. Dans ce domaine également, il fallut tout réorganiser après le désastre de l'invasion.

Au moment de la mobilisation, l'organisation des services sanitaires était des plus parfaites : les hôpitaux nombreux, bien approvisionnés, bien outillés, disposaient d'un personnel instruit ; la nation avait mis spontanément 30.000 lits à la disposition de la Croix-Rouge ; le Docteur Mélis, Inspecteur général du service de santé de l'armée, avait sous ses ordres 166 médecins militaires de carrière, 520 médecins rappelés et 172 élèves médecins, 148 pharmaciens, 965 infirmiers et 1.850 brancardiers. Le service de santé avait gardé la direction immédiate des hôpitaux d'Anvers, de Liège, de Namur, de Beverloo, de Termonde, de Bruxelles, de Louvain, de Malines et de Vilvorde. Tous les autres établissements hospitaliers étaient passés sous la direction de la Croix-Rouge de Belgique, qui déploya une activité remarquable.

Dès le 15 août, 50.000 lits, répartis en un grand nombre d'ambulances, étaient à la disposition des blessés. Malheureusement, la rapidité de l'invasion allait, presque instantanément, modifier cette situation exceptionnellement favorable. Au moment de l'occupation de Bruxelles, une partie importante de cette organisation, matériel et personnel, était tombée aux mains de l'ennemi. Quant aux services de la Croix-Rouge, la plupart durent être immédiatement licenciés. Au moment de la retraite d'Anvers, vers la mi-octobre 1914, l'administration sanitaire, dont les services s'étaient concentrés sur le littoral, n'avait que 2.500 lits pour 13.000 blessés.

Quand, devant les progrès de l'invasion, il fallut repartir, ce fut un désarroi inexprimable ; grâce à des moyens de fortune, on transporta malades et blessés vers la France. On évacua la plupart d'entre eux sur Dunkerque, d'où ceux qui pouvaient supporter la traversée furent expédiés en Angleterre. Médecins et infirmiers connurent là des heures tragiques. Ni à Dunkerque, ni à Calais, rien n'était préparé pour recevoir tant de blessés, et l'encombrement résultant de l'affluence des réfugiés rendait l'organisation des services encore plus difficile. Le personnel était tout à fait insuffisant ; on manquait d'instruments,

de médicaments, et quantité de malheureux attendirent des heures dans la rue, sous la pluie, leur tour d'être soignés.

On pourvut enfin à tout : le 17 octobre, une première ambulance belge était ouverte dans les écoles de Saint-Pol-sur-Mer. Le 18, le Salon Richelieu, à Calais, pouvait recevoir un grand nombre de blessés et, peu après, l'hospice des Petites Sœurs des Pauvres s'ouvrait également devant eux. L'évacuation vers l'Angleterre et Cherbourg se faisait normalement, tandis que des agents, envoyés sans délai à Paris et à Londres, en rapportaient les médicaments et les instruments qui manquaient.

Tout cela n'était que provisoire. La guerre se prolongeant, on réorganisa le service tout entier de façon définitive et prompte. A la fin de l'année 1914, 28 ambulances belges fonctionnaient régulièrement avec le plus grand succès. Pendant les derniers jours d'octobre, elles pouvaient déjà recevoir 11.098 soldats dont 9.050 blessés.

Aujourd'hui, l'organisation sanitaire belge est parfaite : les blessés reçoivent les premiers soins sur place, au poste de secours de la tranchée, où la moitié du corps médical régimentaire est toujours présente. Ils sont transportés aux « places de pansement », puis aux infirmeries divisionnaires qui effectuent le triage, envoyant les grands blessés aux hôpitaux du front, les autres aux hôpitaux d'évacuation, puis à l'arrière.

Le gouvernement français a mis à la disposition de la Belgique les installations hospitalières de la Xe région (Rennes), qui comprend 31 hôpitaux avec 5.000 lits, organisations que le service de santé belge compléta par des hôpitaux affectés à des spécialités et comprenant 2.100 lits.

Pour évacuer les blessés sur ces hôpitaux, à 600 kilomètres de la Flandre, un service de trains sanitaires fonctionne à merveille entre Adinkerke et Calais avec huit trains mixtes. Chaque train a six voitures pour blessés couchés, deux voitures pour blessés assis, quatre fourgons, dont une cuisine emporte 250 rations de vivres. Neuf trains pour blessés couchés et quatre pour blessés assis assurent les évacuations pour l'intérieur ; le matériel comprend 200 wagons à intercirculation, permettant de transporter chacun 18 blessés couchés et emportant chacun, pour un parcours de 700 à 900 kilomètres, 500 rations outre les réconfortants habituels. Cette organisation est à la disposition des alliés : du 1er novembre 1914 au 1er mars 1916, 117.347 blessés et malades, dont 28.651 Français, 620 civils, 248 Allemands furent ainsi transportés, en 828 voyages, de l'hôpital d'évacuation à Calais ou de Calais vers l'intérieur de la France.

L'Hygiène. — Les circonstances spéciales dans lesquelles se bat l'armée belge sur l'Yser rendaient l'organisation du service d'hygiène de l'armée particulièrement importante. Cette partie de la Flandre est un ancien polder, une région marécageuse que le vent de mer assainit assurément, mais où l'eau potable est toujours assez rare, où le temps est généralement humide et où tous les puits sont suspects.

La guerre a rendu ces conditions d'hygiène plus mauvaises encore. En novembre 1914, après qu'on eut « tendu » l'inondation de l'Yser, une immense lagune où flottaient des milliers de cadavres d'hommes et d'animaux s'étendit devant tout le front belge. Sur le sol détrempé, il était presque impossible d'établir des cantonnements salubres et, dans ce climat maussade, on ne pouvait imaginer milieu plus favorable au développement des épidémies. Aussi le nombre des malades admis dans les hôpitaux s'accrut-il brusquement dans des proportions considérables au lendemain de la bataille de l'Yser.

Des équipes de désinfecteurs furent organisées. La chaux vive, le chlorure de chaux, la créoline furent largement employées aux points infectés ou simplement suspects ; le pétrole répandu dans les fossés et les mares y détruisit les moustiques et les larves ; les abris du front contaminés furent soigneusement désinfectés et, quand on le put sans nuire au service militaire, leurs occupants furent mis en quarantaine. D'autre part, pour assurer la propreté du soldat, on construisit des bains-douches en grande quantité, des buanderies de campagne, des ouvroirs pour la réparation des vêtements et du linge. On pourvut les cantines d'appareils stérilisateurs et l'on put assurer le ravitaillement des troupes en eau bouillie.

Preuves de l'excellence du service de santé : d'une part, les 28 ambulances, qui avaient reçu, jusqu'aux derniers jours d'octobre, 11.098 soldats dont 9.050 blessés, n'avaient compté que 418 décès, soit 0,79 o/o. D'autre part, au 31 décembre 1915, 29.888 blessés avaient passé par les organisations sanitaires belges de l'intérieur de la France et 21.317 avaient été rendus à l'armée.

La Rééducation des Mutilés. — Le problème de la rééducation des mutilés s'est hélas! posé dès les premiers mois de la guerre ; l'initiative privée aussi bien que les services de l'Etat s'en sont immédiatement occupés en France, mais les Belges ont apporté à cette œuvre un concours d'autant plus actif qu'en Belgique, notamment à Charleroi, on s'était préoccupé sérieusement avant la guerre de la rééducation des victimes du travail. Les méthodes de l'Université populaire de Charleroi observées en 1913 par M. Herriot, maire de Lyon, sont celles

qui ont été appliquées aux victimes de la Guerre à l'Institut lyonnais dont M. Herriot confia la direction à M. Bastègne, secrétaire général de l'Université de Charleroi. Le gouvernement belge à Port-Villez, près de Vernon, fonda des instituts de rééducation qui passent pour des modèles.

Ces instituts comprennent trois services : un service technique, un service pédagogique et un service médical. Chacun d'eux a son chef de service ; l'Institut lui-même a pour chef un médecin inspecteur chargé de la discipline générale, assisté d'un commandant militaire qui est, en même temps, gestionnaire de l'établissement.

Les instructeurs et professeurs, chefs d'ateliers et moniteurs sont formés par le détachement des troupes auxiliaires du Génie. Par une bibliothèque de livres français et néerlandais traitant des divers métiers qui s'enseignent à Port-Villez, ils se documentent pour les leçons techniques qu'ils font à leurs élèves.

Quarante-deux métiers sont enseignés à l'Institut où il existe aussi une section commerciale.

Le corps professionnel est recruté parmi les brancardiers infirmiers inaptes au service de campagne, mais de préférence parmi ceux qui appartiennent à la classe 1902 ou aux classes plus anciennes.

Le point délicat pour le grand blessé est le chôix de la profession qu'il va apprendre. Son travail d'apprentissage est surveillé attentivement pour voir quelle habileté il sera capable d'apporter dans la suite au métier qu'il a choisi. S'il ne réussit pas, on lui en conseille un autre. Puis, dès qu'il est arrivé à un degré de perfection suffisant, il passe à l'atelier proprement dit. Car c'est la caractéristique de l'Institut de Vernon d'être non seulement un centre d'éducation, mais aussi de production. C'est pour les divers services techniques de l'Etat belge que les ateliers travaillent.

Si, pour ceux qui ont combattu et souffert pour leur patrie, on ne pourra jamais trop faire, cela doit être vrai, surtout, des mutilés si glorieux, mais dont le sort est si douloureux. La Belgique, héroïque victime, devait se pencher sur eux avec une pitié plus féconde. Là encore, ce petit pays nous a servi de modèle ; là encore, son effort pendant la guerre est digne de ses grands alliés et sera couronné de succès.

L'Œuvre diplomatique de la Belgique

Si l'on croit généralement que l'œuvre militaire de la Belgique s'est bornée au début à retarder de quelques jours l'invasion du territoire français, de même on s'imagine que son effort diplomatique n'a brillé qu'au moment de la déclaration de guerre. Il s'est pourtant poursuivi depuis et, si l'action du Gouvernement belge, après les premiers jours tragiques d'août 1914, se borna d'abord à mettre en lumière sa loyauté, la Belgique, dans ce domaine aussi, n'a cessé de rendre aux Alliés les services les plus signalés. Son martyre et la correction de son attitude ont montré aux neutres les plus prévenus en faveur de l'Allemagne de quel côté était le bon droit. Certes, les faits parlaient suffisamment eux-mêmes, mais la dignité et la fermeté du Gouvernement du Roi n'ont pas moins contribué à les mettre en valeur.

La situation diplomatique de la Belgique. — Pour bien se rendre compte de l'effort diplomatique de la Belgique, il faut examiner quelle était sa situation d'abord en droit, ensuite en fait.

Au moment où l'Allemagne, appliquant à sa politique le système de l'attaque brusquée qui faisait partie de sa doctrine militaire, préparait, par des intrigues où la brutalité et la mauvaise foi vont de pair, l'agression contre la France et la Russie, la situation de la Belgique en présence du conflit était d'une parfaite netteté.

En *droit*, aucun gouvernement en Europe n'avait une ligne de conduite plus clairement tracée : la neutralité lui était imposée non seulement par sa faiblesse, mais aussi par des traités formels.

Le traité de 1831 et des 24 articles, qui reconnaît l'indépendance de la Belgique en lui garantissant l'intégrité et l'inviolabilité de son territoire, lui imposait en effet la neutralité permanente ; le traité de 1839, par lequel la Hollande reconnaissait le nouvel état, confirmait ces dispositions.

Cette formule de la neutralité permanente n'avait pas été imaginée dans le seul intérêt de la Belgique ; c'était un expédient pour sortir des difficultés que la Révolution belge avait créées aux puissances lorsqu'elle s'était séparée violemment de la Hollande.

En *fait*, durant toute son existence paisible et prospère, la Belgique s'est conformée avec une correction absolue à l'esprit

du traité de Londres. En dépit de la sympathie séculaire qui rattachait la plus grande partie de sa population à la France, en dépit de l'identité de culture et, en partie, de la communauté de langue, son Gouvernement s'est toujours efforcé de tenir la balance égale entre les trois grands voisins qu'intéressait le maintien de sa neutralité.

Bien plus, dans les derniers temps, malgré l'attitude menaçante de l'Allemagne et malgré les avertissements qui venaient de tous côtés, la Belgique s'était gardée le plus qu'elle pouvait de manifester à l'égard de ses voisins de l'Est les craintes qui eussent pourtant été parfaitement légitimes.

Toute son attitude n'a été dictée que par le souci d'une correction absolue et peut-être aussi, dans une certaine mesure, par l'espoir sans doute chimérique, mais très honorable, que l'évidence de son droit pourrait lui éviter d'être entraînée dans la lutte.

LE REFUS DE LAISSER VIOLER LA NEUTRALITÉ

Pour bien apprécier cette attitude, il faut suivre jour par jour les événements qui se sont produits entre l'envoi de l'ultimatum autrichien à la Serbie et la déclaration de guerre de l'Allemagne à la France.

Il n'est personne qui ne se souvienne de l'émotion que provoqua dans toutes les chancelleries l'envoi de l'ultimatum autrichien. Cette émotion fut partagée en Belgique.

C'est le 24 juillet que le représentant du Gouvernement belge à Vienne le transmit au département des Affaires étrangères à Bruxelles. Immédiatement, on y comprit la gravité de la situation et, sans attendre un jour, M. Davignon envoya à ses principaux représentants à l'étranger une lettre les priant, au cas où la situation deviendrait grave, de remettre au Gouvernement auprès duquel ils étaient accrédités une note annonçant que la Belgique était résolue à remplir intégralement les devoirs internationaux que lui imposaient les traités. Ils n'allaient pas tarder à être dans la nécessité d'exécuter cet ordre, car la situation s'aggravait d'heure en heure.

Le 27, le Gouvernement belge reçoit du Baron Beyens, son représentant à Berlin, les informations les plus alarmantes : « la guerre, dit ce diplomate, est désormais inévitable ».

Le 28, le Gouvernement belge est averti de la déclaration de guerre de l'Autriche à la Serbie. Aussitôt, il décide de

mettre l'armée sur le pied de paix renforcée et demande à ses représentants à l'étranger d'expliquer aux divers gouvernements européens que cette simple mesure de sauvegarde n'implique aucune méfiance envers les puissances voisines, quelles qu'elles soient. La prudence de cette note est d'autant plus caractéristique qu'à ce moment il devenait évident que l'agression venait du côté de l'Austro-Allemagne.

Le 29 juillet, en effet, la France et l'Angleterre faisaient, auprès de M. Davignon, deux démarches significatives.

D'un côté, M. Klobukowski se rendait au Ministère, annonçait la proclamation du « danger de guerre » en Allemagne et ajoutait : « Je profite de cette occasion pour vous déclarer qu'aucune agression des troupes françaises n'aura lieu en Belgique, même si des forces importantes étaient mises sur la frontière de votre pays. La France ne veut pas avoir la responsabilité d'accomplir vis-à-vis de la Belgique le premier acte d'hostilité. Des instructions en ce sens seront données aux autorités françaises. »

Le Ministre belge répondit : « Nous avons eu toujours la plus grande confiance dans la loyauté que nos deux états voisins mettraient à tenir leurs engagements à notre égard. Nous avons tout lieu de croire que l'attitude du Gouvernement allemand sera identique à celle de la République française. »

Malgré le sentiment public, le Gouvernement belge espérait encore, alors, que l'Allemagne respecterait sa neutralité et, en tous cas, il ne voulait à aucun prix lui fournir prétexte à intervention.

De son côté, le Ministre d'Angleterre déclarait à M. Davignon que la Grande-Bretagne comptait que la Belgique défendrait sa neutralité jusqu'à la dernière extrémité ; il annonçait que l'Angleterre venait de demander à l'Allemagne et à la France séparément si chacune d'elles était prête à respecter la neutralité de la Belgique dès l'instant qu'aucune autre puissance ne la violerait. Le 1er août, la France ayant immédiatement répondu à la démarche de l'Angleterre, le Ministre de la République, se rendant une seconde fois au Ministère des Affaires étrangères, lui fit cette communication verbale :

« Je suis autorisé à déclarer qu'en cas de conflit international, le Gouvernement de la République, ainsi qu'il l'a toujours déclaré, respectera la neutralité de la Belgique. Dans l'hypothèse où cette neutralité ne serait pas respectée par une des puissances, le Gouvernement français pour assurer sa propre défense pourrait alors modifier son attitude ».

— L'HYPOCRISIE — DE L'ALLEMAGNE

En réponse à cette attitude loyale de la France, l'Allemagne observe un silence inquiétant. Le ministre des Affaires étrangères fait part, le jour même, 1er août, de la déclaration de M. Klobukowski au Ministre allemand à Bruxelles.

Celui-ci, M. de Below-Saleské, le remercie de son attention en ajoutant que, jusqu'à ce moment, il n'a pas été chargé de faire une communication officielle, mais que l'on connaît son opinion personnelle sur les sentiments de sécurité avec laquelle la Belgique a le droit de considérer ses voisins de l'Est. A quoi M. Davignon répond immédiatement : « Tout ce que nous « connaissons des intentions de nos voisins de l'est, intentions « indiquées dans nos multiples entretiens, ne nous permet pas « de douter de leur correction vis-à-vis de la Belgique, mais « nous attacherions pourtant le plus grand prix à être en pos- « session d'une déclaration formelle dont la Nation prendra « connaissance avec joie et reconnaissance ».

Le Ministre d'Allemagne à Bruxelles était-il de bonne foi ou cherchait-il à gagner du temps? En dernière hypothèse, on demeurerait confondu de l'hypocrisie et de la perfidie dont sa conduite a témoigné en cette occasion.

En effet, tandis que M. de Below-Saleské faisait à M. Davignon cette réponse à demi-rassurante, le Ministre de Belgique à Berlin télégraphiait à Bruxelles que le Ministre des Affaires étrangères de l'Empire aurait dit ne pouvoir répondre à la question posée par l'Angleterre ; les événements allaient le faire.

Le dimanche 2 août, M. de Below-Saleské, continuant de faire bon visage, cause, avec le Directeur des Affaires politiques au Ministère des Affaires étrangères, de la question des Allemands résidant en Belgique et rappelés dans leur pays pour la mobilisation. Très amicalement, le haut fonctionnaire s'entremet pour autoriser les rappelés allemands à prendre place dans tous les trains, même en forçant le nombre de personnes dans chaque voiture. « Remarquez, ajouta-t-il, que ce « que nous faisons pour l'Allemagne, nous le ferons aussi pour « la France. » — « Cela va de soi, répond le Ministre d'Alle- « magne, mais vous savez bien que vous pouvez avoir toute « confiance ».

L'opinion publique s'agitant de plus en plus, un des plus importants journaux de Bruxelles, *Le Soir,* envoie un de ses rédacteurs interviewer le Ministre d'Allemagne. Celui-ci se porte garant des dispositions amicales de son pays envers la Belgique et résume son opinion par cette phrase : « Peut-être que le toit de vos voisins brûlera, mais votre maison demeurera sauve ».

Le même jour, le capitaine Bringman, attaché militaire allemand à Bruxelles, téléphone au journal *Le XX*e *Siècle* pour démentir que l'Allemagne ait déclaré la guerre à la France et même à la Russie.

« C'est une fausse nouvelle, dit le Capitaine, répandue par « les ennemis de l'Allemagne ; vous m'obligeriez en la démen- « tant sans retard ».

— « Cependant, capitaine, répond le Rédacteur, vos troupes « ont cette nuit envahi et occupé le Grand-Duché de Luxem- « bourg ».

— « Cela n'est pas possible. Je vais m'informer ».

Après un silence de quelques minutes, l'attaché militaire reprend dans le téléphone :

— « Qu'est-ce que je vous disais, c'est de la haute fantaisie ; « nos troupes n'ont pas occupé le Grand-Duché ; peut-être un « détachement a-t-il par mégarde franchi la frontière du Grand- « Duché. Il n'y a pas de quoi alarmer les Belges ! »

Ce dimanche où tout était décidé, où les troupes allemandes entraient dans le Luxembourg, deux importants journaux belges annonçaient donc, sur la foi de déclarations catégoriques et officielles, que la Belgique n'avait rien à craindre de la part de l'empire allemand.

Or, à 7 heures du soir, le même jour, le ministre d'Allemagne demandait audience au Ministre des Affaires étrangères de Belgique et lui remettait l'ultimatum. Rien n'éclaire mieux l'attitude de la Belgique que la comparaison de ce document avec la noble réponse que lui fit le gouvernement du Roi, dans un sursaut d'indignation, où il fut appuyé par l'unanimité du Parlement et de l'opinion.

L'ultimatum. — Ce sont deux conceptions du droit, deux âmes qui s'expriment dans les deux documents contradictoires qui auront dans l'histoire universelle la valeur d'un symbole.

« Le Gouvernement allemand, disait la note allemande qui « portait la mention « très confidentiel », a reçu des nouvelles « sûres d'après lesquelles des forces françaises auraient l'in- « tention de marcher sur la Meuse, par Givet et Namur. Ces « nouvelles ne laissent aucun doute sur l'intention de la France : « marcher sur l'Allemagne par le territoire belge. Le gouverne- « ment impérial allemand ne peut s'empêcher de craindre que, « si la Belgique ne reçoit pas de secours, elle ne sera pas, « malgré sa meilleure volonté, en mesure de repousser avec « succès une marche française comportant un plan aussi étendu, « de façon à assurer à l'Allemagne une sécurité suffisante « contre cette menace.

« C'est un devoir impérieux de conservation pour l'Alle-
« magne de prévenir cette attaque de l'ennemi.

« Le Gouvernement regretterait très vivement que la Bel-
« gique regardât comme un acte d'hostilité contre elle le fait
« que les mesures des ennemis de l'Allemagne l'obligent de
« violer aussi de son côté le territoire belge.

« Afin de dissiper tout malentendu, le Gouvernement alle-
« mand déclare ce qui suit :

« 1° L'Allemagne n'a en vue aucun acte d'hostilité contre
« la Belgique. Si la Belgique consent, dans la guerre qui va
« commencer, à prendre une attitude de neutralité bienveillante
« vis-à-vis de l'Allemagne, le Gouvernement allemand, de son
« côté, s'engage à garantir au moment de la paix l'intégrité
« et l'indépendance du Royaume dans toute leur ampleur.

« 2° L'Allemagne s'engage sous la condition énoncée à
« évacuer le territoire belge aussitôt la paix conclue.

« 3° Si la Belgique observe une attitude amicale, l'Alle-
« magne est prête, d'accord avec les autorités belges, à acheter
« contre argent comptant tout ce qui est nécessaire à ses trou-
« pes et à indemniser pour tous les dommages quelconques
« causés en Belgique par les troupes allemandes.

« 4° Si la Belgique se comporte d'une façon hostile contre
« les troupes allemandes et particulièrement fait des difficultés
« à leur marche en avant par la résistance des fortifications
« de la Meuse ou par des destructions de routes, chemins de
« fer, tunnels ou autres ouvrages, l'Allemagne sera obligée, à
« regret, de considérer la Belgique en ennemie. »

A cette brutale injonction du puissant empire, que va répondre le petit royaume neutre, faible, mais loyal ? Peut-être pourrait-il essayer de tergiverser, de gagner du temps. Il a trop de sens politique pour ne pas comprendre que toute supplication serait inutile. Il se contente d'un refus net et digne.

« La note du Gouvernement allemand, dit-il dans sa réponse,
« a provoqué chez le gouvernement du Roi un profond et dou-
« loureux étonnement. Les intentions qu'elle attribue à la
« France sont en contradiction avec les déclarations formelles
« qui nous ont été faites le 1er août, au nom du Gouvernement
« de la République.

« Les traités de 1839 confirmés par les traités de 1878 consa-
« crent l'indépendance et la neutralité de la Belgique, sous la
« garantie des puissances et notamment du Gouvernement de
« sa Majesté le Roi de Prusse.

« La Belgique a toujours été fidèle à ses obligations interna-
« tionales ; elle a accompli ses devoirs dans un esprit de loyale

« impartialité ; elle n'a négligé aucun effort pour maintenir « ou faire respecter sa neutralité.

« L'atteinte à son indépendance dont la menace le Gouver- « nement allemand constituerait une flagrante violation du « droit des gens. *Aucun intérêt stratégique ne justifie la vio- « lation du droit.*

« Le Gouvernement belge, en acceptant les propositions qui « lui sont notifiées, sacrifierait *l'honneur de la Nation* en même « temps qu'il trahirait *ses devoirs vis-à-vis de l'Europe.*

« Conscient du rôle que la Belgique joue depuis plus de 80 « ans dans la civilisation du monde, il se refuse à croire que « l'indépendance de la Belgique ne puisse être conservée qu'au « prix de la violation de sa neutralité.

« Si cet espoir était déçu, le Gouvernement belge est ferme- « ment décidé à repousser par tous les moyens en son pouvoir, « toute atteinte à son droit ».

Cette note sera considérée dans l'histoire comme un véritable monument du droit international. Elle fixe dans les termes les plus clairs et les plus définitifs comment un gouvernement d'honnêtes gens doit comprendre les devoirs de la neutralité. Le jour où le Gouvernement du Roi Albert l'envoya à l'empereur Guillaume, il a donné à son pays une situation morale incomparable ; il l'a dressé devant l'histoire comme le champion de l'idée même sur laquelle repose toute notre civilisation: le respect de la parole donnée, des engagements et des contrats.

Si l'on compare à ce monument de droiture et de loyauté les termes de l'ultimatum allemand, on mesure toute la distance qui sépare un peuple honnête et civilisé d'une nation de proie chez qui le progrès moral n'a pas marché de pair avec le progrès matériel.

La duplicité de l'Allemagne. — Par cette note contenant toute une série de mensonges qui, depuis, ont été avoués, l'Allemagne demandait à la Belgique d'ouvrir ses frontières aux armées d'invasion et de faciliter ainsi la conquête de la France ; par le fait, de manquer à ses engagements et à tous ses devoirs de puissance neutre.

Considérée en elle-même, cette attitude est déjà odieuse, mais la conduite du Gouvernement allemand à l'égard de la Suisse dont le statut international est analogue à celui de la Belgique achève de mettre en lumière son cynique mépris du droit. Comment l'Allemagne eût-elle pu s'attendre à ce que la Belgique acceptât sa demande, puisque le jour même où ses armées franchissaient la frontière belge, le 4 août, elle recevait de Berne une notification de neutralité pendant la guerre et qu'elle y répondait en ces termes :

« Le Gouvernement a eu l'honneur de recevoir la note circulaire adressée le 4 août de cette année aux puissances signataires des traités de 1815, dans laquelle le Conseil fédéral déclare qu'au cours de la guerre actuelle la Confédération suisse maintiendra et défendra par tous les moyens dont elle dispose sa neutralité et l'inviolabilité de son territoire. Le Gouvernement impérial a pris connaissance de cette déclaration avec une satisfaction sincère et il compte que la Confédération, grâce à sa forte armée et la volonté inébranlable du peuple suisse tout entier, repoussera toute violation de sa neutralité. »

L'Allemagne comptait donc que la Suisse ferait exactement ce qu'elle demandait à la Belgique de ne pas faire.

Les calomnies de l'Allemagne. — Depuis, en essayant de justifier son attitude, l'Allemagne a fait présenter dans les pays neutres une thèse étrange, suivant laquelle les devoirs de la neutralité eussent permis à la Belgique de laisser passer l'armée d'invasion. Un professeur suédois M. G. F. Steffen a soutenu qu'en fait, si la Belgique a opposé aux armées allemandes une résistance « allant jusqu'à l'annihilation », ce n'était pas pour défendre sa neutralité, mais parce que le peuple belge est germanophobe et convaincu que son avenir est lié à une amitié étroite avec la France et l'Angleterre. (Voir *Le Suicide de la Belgique,* par G. F. Steffen, reproduit, notamment, dans l'*Indépendance roumaine* du 31 octobre 1914).

Le bon sens et l'esprit de justice les plus élémentaires suffisent à répondre à ces sophismes. La germanophobie de la Belgique est une légende. Quelles qu'aient été les sympathies françaises de la majeure partie de la population, celle-ci n'avait hélas ! aucune méfiance pour l'Allemagne.

Cette argumentation traduit simplement un étrange besoin de trouver aux actes du Gouvernement belge une autre explication que le simple héroïsme de la probité. Au point de vue du droit, la thèse défendue par Steffen est parfaitement insoutenable. Elle tend à fixer à la défense de la neutralité une sorte de cran d'arrêt au delà duquel la prolongation de cette défense deviendrait absurde. Lorsque, pour résister à la violation de sa neutralité, un état doit aller jusqu'à accepter l'alliance avec les ennemis de la puissance coupable, il serait à considérer s'il ne lui importe pas plutôt de rester passif. La Belgique aurait donc dû en toute équité accepter l'échappatoire suggéré par l'Allemagne.

Il suffit de ramener cette thèse à ces lignes dominantes pour voir ce qu'elle a de monstrueux. La notion de la neutralité ne peut en aucun cas être unilatérale. Elle impose des obligations réciproques. Elle est l'expression d'un équilibre d'intérêt.

L'Etat neutre, en temps de guerre, est comme s'il n'existait pas et le fait de se laisser envahir par l'un des belligérants équivaut pour lui à prendre parti puisqu'il donne à ce belligérant des avantages certains.

En ce qui concerne la Belgique, il est évident que même si elle ne se fut pas opposée au passage des armées allemandes, son territoire n'en risquait pas moins d'être envahi par d'autres armées, non seulement par celles des pays en guerre avec l'Allemagne, mais encore par celles des pays garants de sa neutralité.

La doctrine assigne, en effet, qu'en cas de violation, l'intervention des états garants doit se produire d'office et même malgré l'opposition de l'état neutre, la neutralité étant un droit acquis par les états garants.

Cependant, dans les états neutres qui, au commencement de la guerre, ont été terrorisés par l'Allemagne et n'ont pas eu le courage de protester contre un attentat au droit des gens qui les touchait tous également, on a paru, du moins pendant quelque temps, accepter la thèse allemande exposée par le Suédois Steffen. On cite le mot cynique d'un neutraliste d'un pays voisin résumant l'opinion des neutralistes de son pays, à l'égard de la Belgique : « Quelle stupide nation, il était si facile de se contenter d'un simulacre! »

Ce sera l'éternel honneur de la Belgique, non seulement de ne pas s'être contentée d'un simulacre, mais aussi d'avoir compris dès les premiers instants qu'il n'y avait aucun doute à avoir sur les devoirs que lui imposait sa neutralité.

Les résultats de l'attitude de la Belgique. — Cette attitude de la Belgique a eu d'ailleurs sur la suite de la guerre une influence immédiate et positive ; c'est elle qui, d'abord, a déterminé l'entrée en jeu de l'Angleterre.

La protection de la neutralité belge était, en effet, une des grandes traditions politiques de la Grande-Bretagne. Depuis des siècles, l'Angleterre jugeait qu'elle ne pouvait admettre que les bouches de l'Escaut et la plaine flamande soient en la possession d'une puissance continentale prépondérante et c'est en vertu de cette tradition que Lord Palmerston avait imaginé, de concert avec Talleyrand, l'idée de la neutralité permanente de la Belgique. Admettre que cette neutralité puisse être violée, c'eût donc été pour l'Angleterre, renoncer à tout ce système de politique continentale. C'est ce que l'Ambassadeur anglais à Berlin mit très nettement en lumière dans l'entretien tragique qu'il eut le 4 août avec M. de Bethmann-Holweg et qu'il a rapporté aussitôt avec la plus grande précision :

« J'ai trouvé le chancelier très agité. Son Excellence a com-
« mencé tout de suite une harangue qui a duré environ
« 20 minutes. Il a dit que la mesure prise par le Gouvernement
« de Sa Majesté britannique était terrible au dernier point ;
« pour un simple mot « neutralité », un mot dont, en temps
« de guerre, on n'a si souvent tenu aucun compte — *pour*
« *un simple bout de papier,* la Grande-Bretagne allait faire
« la guerre à une nation à elle apparentée et qui ne désirait
« rien tant que d'être son amie. Tous ses efforts, en ce sens,
« ont, a-t-il continué, été rendus inutiles par cette dernière
« et terrible mesure ; la politique à laquelle, comme je le
« savais, il s'était voué depuis son arrivée au pouvoir, s'écrou-
« lait comme un château de cartes. Il s'est écrié que ce que
« nous avons fait est inconcevable ; c'est comme frapper par
« derrière un homme au moment où il défend sa vie contre
« deux assaillants. Il tient la Grande-Bretagne pour respon-
« sable de tous les terribles événements qui pourront se pro-
« duire.

« J'ai protesté avec force contre cette déclaration et j'ai dit
« que, de même que lui et le Secrétaire d'Etat désiraient me
« faire comprendre que, pour des raisons stratégiques, c'était
« pour l'Allemagne une question de vie ou de mort d'avancer
« à travers la Belgique et de violer sa neutralité, de même je
« désirais qu'il comprît que c'était, si l'on peut ainsi parler,
« une question de vie ou de mort, *pour l'honneur de la Grande-*
« *Bretagne,* que de tenir l'engagement solennel pris par elle
« de défendre jusqu'à la dernière extrémité la neutralité de
« la Belgique si elle était attaquée. Il est, ai-je insisté, tout
« simplement *nécessaire* de tenir ce pacte solennel, sans quoi
« quelle confiance pourrait-on avoir à l'avenir dans les enga-
« gements pris par la Grande-Bretagne?

Le chancelier a repris : « Mais à quel prix ce pacte aura-t-il
« été tenu? Le Gouvernement britannique y a-t-il songé? »

« J'ai insinué à Son Excellence, avec toute la clarté qui me
« fut possible, que la crainte des conséquences ne pouvait
« guère être considérée comme une excuse pour la rupture
« d'engagements solennels ; mais Son Excellence était dans
« un tel état d'excitation, il était si évidemment démonté
« par la nouvelle de notre intervention et si peu disposé à
« entendre raison que je m'abstins de jeter de l'huile sur le
« feu en discutant davantage.

« Comme je prenais congé de lui, il a dit que le coup que la
« Grande-Bretagne portait à l'Allemagne était d'autant plus
« violent que, presque jusqu'au dernier moment, lui et son
« Gouvernement avaient travaillé avec nous et appuyé nos

« efforts en vue du maintien de la paix entre l'Autriche et la « Russie.

« Je répondis que cela était véritablement tragique et que « d'ailleurs c'était toute une tragédie de voir deux nations « tomber en garde précisément au moment où leurs relations « se trouvaient plus amicales et plus cordiales qu'elles ne « l'avaient été depuis des années. J'ai ajouté que, par malheur, « nonobstant nos efforts pour sauvegarder la paix entre « la Russie et l'Autriche, la guerre s'était propagée et nous « avait mis en face d'une situation qu'il nous était impossible « d'esquiver *si nous tenions nos engagements,* situation qui, « malheureusement, impliquait séparation d'avec nos anciens « collaborateurs. J'ai terminé en disant qu'il n'aurait point « de difficulté à comprendre que personne ne le regrettait plus « que moi-même. »

Ce tragique entretien éclaire d'une très vive lumière l'attitude respective des puissances qui sont entrées dans la lutte. Il est la justification de l'Angleterre, la preuve manifeste de la fausseté des légendes qui lui imputent la responsabilité de la guerre. Elle avait repoussé les sollicitations de la France et de la Russie, qui la pressaient de se mettre à leurs côtés ; elle avait aussi nettement refusé à l'Allemagne de s'engager à rester hors de la lutte, sous la condition qu'elle se contentât — notamment au cas probable où les armées allemandes violeraient le territoire belge, — de certaines garanties quant à la situation future de la Belgique. Elle entrait dans le conflit pour le maintien de la neutralité belge, pour le respect des traités.

Cet entretien, d'autre part, est une preuve du marchandage avec lequel l'Allemagne a essayé d'obtenir la neutralité anglaise en s'engageant à rétablir pour la nation belge le *statu quo ante* aussitôt après la guerre, pour peu que l'Angleterre consentît à admettre la conception allemande de la neutralité belge. On ne saurait mettre en doute la loyauté de l'Angleterre ; celle-ci, de toute façon, eût pris le parti qu'elle a pris ; il est conforme à ses traditions politiques et à ses intérêts les plus élevés. Devant l'attitude du Gouvernement belge, la Grande-Bretagne ne pouvait admettre une autre conception de la neutralité permanente que celle que le Roi Albert affirmait avec tant d'héroïsme.

L'effet de cette attitude sur les neutres a été immense, comme on l'a vu par le travail du professeur suédois, cité plus haut. On eût bien voulu, dans certains pays, trouver la Belgique en faute, mais, partout où on a le sens du droit, on n'a pu faire autrement que d'admirer l'attitude nette et

loyale d'un pays qui poussait jusqu'à l'abnégation le respect de ses engagements.

En Italie, le cas de la Belgique apparut si clair, dès les premiers mois de la guerre, qu'à un moment où l'on discutait encore au delà des Alpes sur la question de savoir de quel côté venait l'agression, elle était mise hors de cause.

En Amérique, la cause de la Belgique a été sacrée dès le premier moment, et c'est d'abord aux Belges qu'ont été les secours que la charité américaine a envoyés aux victimes de la guerre.

En Suisse, on a suivi avec d'autant plus d'émotion les souffrances de la Belgique, qu'on pouvait se dire que le hasard seul avait épargné au pays le même sort.

LA FERMETÉ DE LA BELGIQUE et L'INDISSOLUBILITÉ DES ALLIÉS

L'Allemagne comprit bientôt la faute qu'elle avait commise. Elle le prouva, non seulement par ses efforts pour essayer de salir la réputation de la Belgique, en insinuant que le pays avait depuis longtemps partie liée avec les puissances de l'Entente, mais encore par les tentatives de reprise des négociations avec le Gouvernement du Roi Albert.

Le 8 août, donc en pleine bataille, au moment où Liège, après une héroïque résistance, était occupée, au moment où l'Allemagne venait de perdre plus de 40.000 de ses soldats en combattant l'armée belge, le Gouvernement impérial fait une nouvelle démarche près du Roi par une note ainsi conçue :

« Le Gouvernement allemand regrette le plus profondément « que, par suite de l'attitude du Gouvernement belge à l'égard « de l'Allemagne, on en soit venu à des rencontres sanglantes. « L'Allemagne ne pénètre pas en ennemie en Belgique ; c'est « absolument contrainte par les circonstances que, devant les « dispositions militaires de la France, elle a dû prendre la « grande détermination d'entrer en Belgique et d'occuper « Liège, comme point d'appui pour ses opérations militaires « ultérieures.

« Le Gouvernement prie Sa Majesté le Roi et le Gouvernement belge d'éviter dans la suite à la Belgique les horreurs « de la guerre. Le Gouvernement allemand est prêt à tout « accord avec la Belgique, qui peut se concilier de n'importe « quelle manière avec son conflit avec la France.

« L'Allemagne assure encore une fois très solennellement « qu'elle n'a pas été dirigée par l'intention de s'annexer le « territoire belge, et qu'une telle intention lui est totalement « étrangère. L'Allemagne est encore toujours prête à évacuer

« la Belgique aussitôt que l'état de guerre le lui permettra. »

Cette note permet de mesurer la variation d'attitude de l'Allemagne envers la Belgique ; elle apparaît, dit M. Waxweiller dans son livre *La Belgique neutre et loyale,* comme le terme de la surenchère.

« Retraçons les étapes parcourues, dit-il ; deux alternatives s'offraient à la Belgique : elle pouvait, ou laisser passer les troupes allemandes, ou leur opposer une résistance armée. Elle a choisi la seconde alternative. Cette attitude lui aurait valu :

Le 29 juillet, la perte de son intégrité et aucune garantie pour son indépendance.

Le 2 août, un sort dépendant de la force des armes.

Le 4 août au matin, la conservation de son intégrité, sans garantie quant à son indépendance.

Le 4 août après-midi, la conservation de son intégrité et de son indépendance.

Le 9 août, cette attitude désormais réalisée lui vaut toutes les garanties qu'elle-même désirera, dès le moment où elles sont compatibles avec le différend franco-allemand.

Après avoir annoncé qu'elle traitait la Belgique en ennemie, l'Allemagne, donc, au lendemain des premières batailles, s'offrait à la mettre hors de cause et lui proposait un accord à condition de ne pas gêner davantage son agression contre la France. Singulier aveu de la part d'une puissance qui, depuis, a osé soutenir qu'elle avait le droit de violer la neutralité belge !

Ce ne fut pas d'ailleurs la seule tentative de réconciliation qu'elle fit auprès du Gouvernement du Roi Albert. Plusieurs fois, notamment, après la chute de Liège et, plus tard, pendant le siège d'Anvers, elle essaya d'amorcer des pourparlers : toujours, elle fut fièrement repoussée.

LA PROPAGANDE DIPLOMATIQUE

De même que le rôle de l'armée belge ne s'est pas borné strictement à la défense du territoire et de la neutralité, et que les soldats du Roi Albert ont continué à combattre l'ennemi commun, même après que la tâche qui leur avait été d'abord assignée eût été remplie, de même le rôle diplomatique de la Belgique n'a pas pris fin après l'envahissement du pays.

Dans les hôtels de Sainte-Adresse, un Gouvernement régulier continue à fonctionner, à exercer pleinement sa souveraineté et à entretenir des relations normales avec les représen-

tants des autres puissances. Il a participé à la lutte diplomatique comme à la guerre militaire.

Tout d'abord, il s'agissait pour lui de maintenir cette attitude de parfaite correction internationale qui avait marqué toute sa conduite de l'avant-guerre et du commencement des hostilités. Ce n'était pas aussi aisé qu'on peut se l'imaginer, étant données les complications de l'échiquier international. Il n'était pas facile de concilier les exigences de la situation particulière où la Belgique se trouvait comme état neutre et la qualité de belligérant que les événements mêmes lui conféraient.

Le Gouvernement belge s'est tiré de cette situation délicate à son honneur et à la satisfaction de tous. C'est ce que les puissances de l'Entente ont voulu reconnaître par la déclaration du Havre qui promet sollennellement à la Belgique que la victoire lui vaudra le rétablissement de sa puissance et les réparations de tous ses droits violés.

Ne se contentant pas de ce rôle à moitié passif, la Belgique a voulu participer à la propagande diplomatique que les Alliés ont menée dans les pays neutres.

Sa situation inattaquable, aussi bien que ses malheurs, faisaient de son cas une illustration frappante de la duplicité, de la mauvaise foi et de la barbarie allemandes. Parmi les neutres, ceux-là même qui, plus ou moins influencés par la propagande germanique, étaient tentés d'admettre que les intrigues de l'Angleterre, la politique coloniale de la France et son alliance avec la Russie étaient peut-être pour quelque chose dans les origines de la guerre, ne pouvaient s'empêcher de remarquer que le cas de la Belgique était la condamnation même de la thèse allemande.

Le Gouvernement belge a compris le parti qu'il y avait à tirer, dans l'intérêt général, des malheurs qu'il avait injustement subis.

En Amérique, se rendaient, dès la fin de 1914, MM. Carton de Wiart, Ministre de la Justice, et Vandervelde, qui, alors, n'avait pas encore été appelé à faire partie du Cabinet ; par le simple récit de ce qui s'était passé dans leur pays, ils contribuaient fortement à préparer l'évolution de l'opinion américaine en notre faveur.

En Italie, le rôle de la violation de la neutralité belge a ouvert bien des yeux prévenus en faveur de l'Allemagne. Alors que l'opinion italienne conservait encore quelque scrupule à l'égard de la France et de l'Angleterre, elle était déjà unanime en faveur de la Belgique. Quelques Belges illustres, des députés, des écrivains, ont su profiter de ce courant, et

l'on a pu dire justement que la propagande adroite et chaleureuse faite dans la péninsule au moyen de discours et d'écrits par MM. Destrées, Melot, Lorand, Maurice Maeterlinck, a été pour quelque chose dans le courant d'opinion qui a précipité l'Italie dans notre alliance.

En Suisse, les conférences du grand poète Emile Verhaeren eurent le plus vif succès.

En Hollande, l'afflux des réfugiés d'Anvers provoqua un mouvement d'opinion qui a un instant inquiété l'Allemagne.

En Espagne le voyage de M. Cooreman, ministre d'Etat, nous a valu de précieuses sympathies dans le monde catholique, si violemment prévenu contre nous.

Au Vatican, les Alliés n'ont pas eu de meilleur représentant que M. van den Heuvel, professeur à l'Université de Louvain, ancien ministre de la Justice, que le Gouvernement du roi Albert envoya opportunément à Rome dès la fin de 1914.

Là aussi, la grande voix du cardinal Mercier s'est élevée en faveur de la Belgique et en faveur des Alliés devant le monde catholique. Son admirable mandement de carême, sa lettre pastorale sur les devoirs de l'endurance et du patriotisme sont de véritables monuments de philosophie religieuse. En défendant son peuple de fidèles contre les tracasseries sans nombre, les inqualifiables abus de pouvoir dont l'autorité allemande s'est rendue coupable en Belgique, il a retrouvé l'autorité, l'héroïsme, l'éloquence des grands évêques des premiers temps de l'Eglise, qu'on vit protéger leurs cités contre les hordes des barbares d'outre-Rhin.

Dans l'œuvre diplomatique, la Belgique a, par son interprétation des devoirs que lui imposait la neutralité, tout d'abord fixé le droit qu'elle a affirmé de la manière la plus éclatante par son martyre ;

Elle a ainsi établi d'une façon manifeste aux yeux des neutres et aux yeux de l'histoire de quel côté étaient la justice et le bon droit ;

En résistant aux offres que l'Allemagne lui a faites, après la violation de sa neutralité, elle a rendu aux Alliés le service signalé d'affirmer l'indivisibilité du bloc de l'entente ;

En mettant son sacrifice en pleine lumière par sa propagande à la fois très active et très digne, elle a contribué à éclairer l'opinion universelle sur les mobiles secrets de l'Allemagne et sur la barbarie de ses méthodes militaires.

L'Effort Moral

Rien ne se fait dans le monde que par la force morale. Tout chef militaire sait que, quelle que soit la puissance du nombre et de l'armement, il arrive une heure où tout repose sur le courage de l'individu risquant la mort et la souffrance pour son devoir ; tous disent que la discipline, l'endurance, le dévouement, le sens de l'honneur sont les vraies forces qui font la valeur des armées. L'historien montre qu'une diplomatie humaine ne bâtit que sur le sable si elle ne se fonde sur la conscience universelle et si elle ne met en jeu les forces de celle-ci. Les Gouvernements, dans la guerre comme dans la paix, ne peuvent avoir confiance dans les combinaisons les plus ingénieuses et les plus savantes si leur peuple n'a pas ce ressort moral qui permet de tout endurer, qui rend féconds tous les efforts et qui, chez les nations de l'Entente, amènera le triomphe final.

De quel encouragement, sur ce terrain, ne sera pas la vaillance magnifique du peuple belge, et, chez les alliés, est-il un cœur qui défaillerait alors que ce petit peuple martyrisé garderait tout son courage et toutes ses espérances ?

En exposant l'effort militaire et l'effort diplomatique de la Belgique, nous avons vu comment une armée et un Gouvernement, aux prises avec les pires difficultés, ont su sauver l'honneur du pays et réserver son avenir. Nous allons voir maintenant comment, dans son œuvre patriotique, ce Gouvernement a été soutenu par le peuple, par l'immense peuple des civils.

- L'EFFORT DES - BELGES EN EXIL

En partie sous le joug de l'ennemi, en partie réfugié à l'étranger, ce peuple s'est trouvé, lui aussi, aux prises avec des difficultés énormes. A force de courage, d'énergie et de ténacité, il est arrivé à les surmonter et rien ne montre mieux le service qu'il rend et rendra à la cause commune.

Les réfugiés. — Les méthodes de terrorisation et la guerre de destruction entreprise par l'Allemagne en Belgique ont eu pour effet de déterminer un véritable exode de la population belge.

A la suite des pillages et des incendies du Luxembourg et de l'entre-Sambre-et-Meuse, une partie de la population rurale de

ces contrées émigra vers la France et fut englobée dans le flot de nos réfugiés du Nord et de l'Est.

Après la chute d'Anvers, toute la population ouvrière des faubourgs de la ville, ayant eu ses habitations réduites en cendres, passa en Hollande, ainsi qu'une grande partie de la bourgeoisie.

La population du littoral et des villages voisins de l'Yser fut également contrainte de quitter le pays. Toutes les familles bourgeoises qui, au moment de la guerre, se trouvaient en villégiature sur les plages du littoral passèrent en Angleterre.

On évalue le nombre des réfugiés belges qui arrivèrent en France à 200.000 environ ; en Angleterre à 100.000 ; en Hollande, où ils furent de 6 à 700.000 après la chute d'Anvers, il en reste environ 50.000.

Le Gouvernement belge, en venant s'installer à Sainte-Adresse, avait donc à veiller sur un véritable peuple d'exilés, tâche difficile, étant donné la situation critique de la plupart des réfugiés.

Quantités de problèmes inattendus se posaient. Il fallait faire vivre ces familles nombreuses, souvent privées de leur chef, leur procurer des ressources et du travail, maintenir, autant que possible, le lien qui les rattachait à la patrie absente, leur ménager de bons rapports avec les populations au milieu desquelles elles se trouvaient. La solution de ces problèmes n'eût pas été possible sans la bonne volonté des Gouvernements et des populations française et anglaise. Mais encore fallait-il arriver à coordonner ces bonnes volontés et ces efforts. C'est à quoi le Gouvernement belge s'est appliqué dès le début : il a désigné, pour toutes les régions de la France et de l'Angleterre, où les réfugiés s'étaient établis, des délégués qui les ont groupés, ont essayé de leur trouver du travail, se sont entremis près des autorités pour défendre leurs intérêts, leur faire appliquer les décrets généreux qui assimilaient les réfugiés belges aux réfugiés français. De cette façon, de petites colonies se sont constituées dans les provinces du sud et de l'ouest de la France, vivant de leur vie propre tout en se mêlant à la population.

On craignait que l'affluence des réfugiés dans certaines régions ne contribuât à déprimer le moral des populations ou ne créât des crises de main-d'œuvre.

Au lieu de déprimer les populations, les récits des réfugiés qui avaient vu la guerre dans toute son horreur ont contribué à faire comprendre partout la légitimité de notre défense et

la nécessité de la lutte à outrance, qui doit nous donner la victoire complète.

La question de la main-d'œuvre a été finalement réglée de la façon la plus satisfaisante. Certes, dans divers cas, il a été difficile d'habituer les réfugiés, qui comptaient sur un prompt rapatriement, à accepter du travail dans des conditions qu'ils considéraient comme tout à fait anormales, mais, cédant aux conseils des délégués du Gouvernement, cédant aussi à la force des choses, ils ont fini partout par se mêler à la vie rurale ou ouvrière. Dans certains districts, les réfugiés ont remplacé la main-d'œuvre absente. Des métallurgistes du pays de Liège et de Charleroi, notamment ont fourni d'excellents ouvriers et surtout d'excellents contremaîtres aux usines de guerre ; on trouve des ingénieurs belges dans presque tous les services intéressant la défense nationale, et ils ont apporté là l'esprit d'initiative et le sens pratique qui distinguaient l'industrie de leur pays.

Les œuvres d'assistance sociale. — Les Belges eux-mêmes, si grandes qu'aient été les difficultés de leur situation au début de la guerre, ont participé de la façon la plus active aux œuvres de charité organisées pour venir en aide aux réfugiés.

Le Comité central franco-belge, qui fut fondé en octobre 1914, organisa la « Journée Belge » et répartit avec beaucoup de sagesse les sommes qui furent recueillies.

Il y eut de nombreux Belges parmi les fondateurs du Foyer franco-belge, qui commença, lui aussi, à fonctionner dès le mois d'octobre 1914 et qui, depuis lors, a fourni des logements, du travail, des secours de toute nature à des milliers de réfugiés belges et français.

Parmi ces œuvres de secours il en est une qui est particulièrement intéressante, c'est celle qui a permis de transporter en France les enfants de l'Yser. Dès que la guerre eut pris dans ce pays des Flandres le caractère de fixité qu'il n'a pas perdu depuis, les habitants ont trouvé le moyen de rentrer dans leurs villages à demi-ruinés. Sans cesse bombardés, ils vivaient là dans leur cave et les enfants jouaient parmi les soldats dans les cantonnements sans cesse exposés au bombardement des avions et des pièces d'artillerie. Comme il n'y avait plus d'école possible, ces petits malheureux erraient à l'aventure sur les routes et dans les tranchées.

On décida les parents à les confier à une œuvre placée sous le patronage officiel de la Reine. La bonne volonté des autorités françaises, la charité privée procurèrent des châteaux, des villas, dans différentes provinces de la France, spécialement aux environs de Paris. C'est là que les enfants de l'Yser

passent le temps de guerre sous la surveillance de religieuses ou d'instituteurs de leurs pays. Ils vivent entre eux, instruits selon les méthodes belges, mais ils ne s'en mêlent pas moins à notre population, qui les a accueillis avec la plus profonde sympathie et ils garderont de ce séjour d'aussi douces images que de petits exilés peuvent en emporter de leur exil.

Ce qui caractérise toutes ces œuvres belges de réfugiés, c'est le désir de maintenir sur la terre amie le souvenir de la Patrie absente, la volonté de rester une nation sur le sol de la grande nation qui leur a donné asile.

L'EFFORT DE LA BELGIQUE ENVAHIE

L'exemple de courage et de constance que nous donne le peuple belge vivant sous le joug allemand est plus émouvant et plus admirable encore.

Quelles ont été primitivement les intentions de l'Allemagne à l'égard de la Belgique? Il est possible que, quand elle a envoyé son ultimatum, elle ait eu l'intention de respecter dans l'avenir l'intégrité et même l'indépendance, du moins une indépendance relative, de la Belgique. En cas de victoire, toutes les petites puissances européennes ne seraient-elles pas fatalement entrées dans son orbite?

Depuis, un parti puissant a soutenu qu'étant donné le sang allemand répandu entre la Meuse et l'Yser, le territoire belge devait revenir tout entier à l'Empire et y être incorporé purement et simplement. Le Gouvernement n'a pas exprimé officiellement ses intentions ; mais le fait est qu'il a essayé, par tous les moyens possibles, d'affaiblir le moral de la population belge et de la pousser à accepter le fait accompli.

Une fois la Belgique conquise et le front occidental solidement fixé, le but du Gouvernement allemand, dans le pays occupé, était clair : préparer l'annexion, au cas où la guerre prendrait une tournure tout à fait favorable et, d'autre part, affaiblir le moral du pays de façon à l'empêcher de redevenir fort au cas où les troupes allemandes seraient forcées de l'évacuer.

Pour atteindre ces deux buts, les Allemands ont usé sans scrupules de tous les moyens qui se trouvaient à leur disposition, mais tous ont échoué devant le courage, l'obstination, la force morale des Belges.

L'intimidation. — Le premier moyen fut l'intimidation. On sait avec quelle violence les troupes allemandes ont conquis la Belgique, ont appliqué le système de terreur qu'avaient prévu leurs théoriciens. Les atrocités qu'ils ont commises à Visé, Dinant, Aerschot, Louvain, et autres lieux sont trop connues pour

qu'il faille y insister : les incendies, les pillages systématiques, les populations prises en otage, tout cela n'était que la menue monnaie de la conquête teutonique. Mais ils ont persisté dans cette méthode une fois le pays occupé, avec un mépris croissant des conventions de La Haye et de toute moralité. Ils ont soumis les habitants à un régime purement militaire, les faisant passer devant des conseils de guerre pour le moindre manquement aux règlements, les frappant d'amendes, de prison, les condamnant parfois à mort pour le seul fait d'avoir manifesté leur fidélité au Roi et au Gouvernement légitimes de la Belgique. Mieux encore, ils ont fini par appliquer au pays entier un véritable régime de travaux forcés, sous l'hypocrite prétexte de remédier à la misère et au chômage. Ils ont déporté en Allemagne des milliers de malheureux qui préféraient souffrir de la faim plutôt que de travailler pour les ennemis de leur patrie et les ont enrôlés de force dans les usines et les chantiers de l'Empire.

Les Belges ont répondu à ce système de terrorisation par la haine et par le rire. Par la haine dont tous les Allemands en pays occupé se sentent entourés au point qu'ils vivent eux-mêmes dans la terreur ; par la gaieté, la gaieté vengeresse qui a si bien réussi aux Alsaciens, pendant quarante-quatre ans ; la gaieté qui s'exprime par d'héroïques plaisanteries, dont les fonctionnaires germaniques sont chaque jour les victimes, par la publication de ce hardi petit journal qui paraît à la barbe de la censure : *La Libre Belgique,* journal « régulièrement irrégulier », dont l'imprimerie, nous dit la manchette, « se trouve installée dans une cave automobile », et dont le Gouverneur, Von Bissing, reçoit tous les numéros.

Diviser pour régner. — En même temps que ce système d'intimidation, les Allemands ont appliqué à la Belgique le vieux système, qui consiste à diviser ceux qu'on prétend soumettre. Le Gouvernement allemand a essayé pour cela de profiter de la querelle des Flamingants et des Wallons, qui n'était qu'une discussion locale, une querelle linguistique à régler entre Belges. Il a feint de protéger les Flamands contre la prétendue tyrannie qu'ils auraient subie de la part du Gouvernement « francisé » du roi Albert.

Ceux qui ont vécu en Belgique avant la guerre ne peuvent s'empêcher de sourire de ce reproche, attendu que la majorité du Gouvernement était composée de Flamands et que ceux-ci ont obtenu successivement la satisfaction de tous leurs griefs, excepté, il est vrai, la création d'une université flamande ; mais, sous ce rapport, ils étaient sur le point d'avoir pleine satisfaction. Tout le monde était d'accord sur la nécessité de

cette réforme et la discussion portait simplement sur la question de savoir s'il convenait de créer une nouvelle université entièrement flamande ou de remplacer l'université française de Gand par une université flamande ; question purement belge encore une fois, dans laquelle nous n'avions pas à intervenir en tant qu'étrangers. Mais le baron Von Bissing ne s'embarrasse pas de telles délicatesses ; il imagina donc de doter la Belgique d'une Université flamande, en supprimant du même coup le vieux foyer de culture française. C'était, se disait-il sans doute, une manière de se ménager des influences, et, de toutes façons, c'était laisser dans la Belgique, après la guerre, un ferment de trouble et de division.

Les Belges ont répondu à cette politique perfide comme ils ont répondu à la politique d'intimidation. En dehors de quelques égarés et de quelques traîtres rarissimes, les Flamands ont repoussé avec une magnifique unanimité les présents de l'ennemi. Les plus éminents d'entre eux, ceux qui, dans le parti flamingant, ont quelque autorité, ont signé une déclaration solennelle par laquelle ils affirment qu'ils n'accepteront satisfaction d'aucun de leurs griefs que du Gouvernement légitime de leur pays. L'emprisonnement de deux des professeurs les plus éminents de l'Université de Gand, MM. Pirenne et Fédericq a permis de mesurer l'étendue de l'échec essuyé par les Allemands dans ce domaine.

La disette et la misère. — Un autre système de démoralisation est le plus cruel de tous : la disette et la misère. Que ne fait-on pas faire à des gens qui meurent de faim ! Aussi les Allemands ont-ils systématiquement voulu affamer les populations belges en mettant toutes les entraves inimaginables au ravitaillement du pays confié à un comité américain. Sans la fermeté de ce comité, des millions d'hommes auraient manqué complètement de pain.

Au reste, la misère est grande dans tout le pays belge. La plus grande partie de la population ouvrière, qui est considérable dans ce pays industriel, vit de secours, maigres secours qui lui permettent tout juste de vivre. La plupart des usines chôment, les métiers sont arrêtés, le commerce nul. Les Allemands ont essayé de faire travailler pour eux, offrant aux ouvriers des salaires élevés à condition qu'ils voulussent travailler à l'œuvre de guerre. Tous ont refusé et le régime des travaux forcés, de la déportation dans les usines allemandes apparaît comme le signe certain de la défaite morale de l'Allemagne.

Toutes les classes ont adopté la même attitude et s'unissent dans le même patriotisme. Les bourgeois font ce qu'ils peuvent pour aider les pauvres à vivre. Le clergé, suivant l'exemple

admirable du Cardinal Mercier, maintient le moral des villages et soutient partout le patriotisme. Les magistrats continuent à rendre leurs arrêts au nom du Roi des Belges et luttent pied à pied contre les injonctions allemandes qui veulent les obliger à appliquer le régime illégal que leur humeur tracassière a imaginé.

Le peuple entier continue à faire bloc contre l'envahisseur. Il n'abandonne aucune de ses espérances. Mieux encore, alors qu'il gémit sous le joug allemand, il prépare la renaissance du pays et sa reconstitution.

- L'EFFORT DE - RECONSTRUCTION

Nulle part, même en Lorraine, les dégâts commis par l'armée allemande n'ont été aussi considérables qu'en Belgique. Tout le monde connaît la destruction de Louvain, celle de Dinant, celle de Visé, celle d'Aerschot, celle de Termonde, sans parler des villes et des villages qui, se trouvant sur le front de l'Yser, ont été complètement détruits par la canonnade. Comme dans nos départements du Nord et de l'Est, il y a là tout un pays à reconstruire.

Dès à présent, les Belges s'en occupent et ils font preuve d'un esprit de prévoyance qui montre quelle confiance ils ont dans l'avenir. Afin de ménager les intérêts des habitants qui auront droit en Belgique, comme en France, à la réparation intégrale des dégâts, on s'est bien gardé de reconstruire immédiatement les villages et les villes tels qu'ils étaient, mais, dans beaucoup d'endroits, et notamment dans les Ardennes, le Comité de ravitaillement a su combiner la tâche immédiate qui lui incombait de secourir les familles sans ressources et la nécessité de reconstruire les villages.

A côté de la maison détruite, il a fait réédifier des abris qui pourront servir plus tard, après la reconstruction de la maison, comme grange ou comme remise.

Des commissions se sont formées spontanément, parmi les artistes et les architectes afin d'établir, à l'avance, le plan des villes et des villages reconstitués, de manière qu'en voulant courir au plus pressé on n'altère pas le caractère architectural du pays.

La prévoyance des Belges va plus haut et plus loin. Les exilés et les envahis songent, dès à présent, à l'avenir économique de leur pays. Ils veulent non seulement lui rendre sa situation d'avant la guerre, mais l'agrandir et l'améliorer comme il le mérite. Cette volonté s'est manifestée notamment dans le rôle que les Belges ont joué à la Conférence économique de Paris.

Tous ceux qui connaissent l'Allemagne et ses méthodes pen-

sent que, quelle que soit l'importance de notre victoire, la lutte économique continuera longtemps après la guerre. Tous les alliés auront à se défendre contre l'envahissement des produits allemands et les Gouvernements des puissances de l'Entente cherchent dès à présent à prendre des mesures de défense.

Tel était le but de la conférence économique des alliés qui s'est tenue à Paris. Les délégués du Gouvernement belge, M. de Broqueville et M. Waxweiller qui, depuis, a trouvé la mort dans un malencontreux accident d'automobile, ont pris aux travaux de la conférence une part très marquée. Cela tenait non seulement à leurs mérites personnels, mais aussi à ce fait qu'ils étaient particulièrement bien documentés.

Dès le commencement de 1915, en effet, le Gouvernement belge, faisant appel au dévouement des industriels et des commerçants réfugiés en France et en Angleterre, avait institué une enquête économique chargée d'étudier les divers problèmes que posera la nécessité de la guerre économique avec l'Allemagne.

Cette institution atteste la volonté du Gouvernement belge de rompre avec l'ennemi commun, malgré les liens économiques très étroits qui unissaient autrefois la Belgique et l'Allemagne. Il y a d'autant plus de mérite que la situation économique de la Belgique dans l'Europe de demain sera très difficile si les bonnes volontés unanimes des puissances de l'Entente ne lui facilitent pas sa tâche.

La Belgique vivait, en effet, en grande partie, de son commerce avec l'Allemagne. Elle ne veut plus rien avoir de commun avec ce pays, mais encore faut-il, si elle ne veut pas voir périr son industrie, qu'on lui trouve des débouchés équivalents.

Comme la bonne volonté de toutes les puissances de l'Entente lui est acquise, elle a son rôle marqué d'avance dans le bloc économique des alliés qui, constitué pendant la guerre, persistera après la guerre et finira par assurer au monde économique, comme au monde politique, ce juste équilibre que nous espérons tous.

Dans ce domaine aussi, il faut féliciter la Belgique de ne pas abandonner son sort et elle-même à ses meilleurs amis, mais de participer à l'organisation de la lutte sur le terrain des affaires, comme elle participe à l'effort commun dans le domaine militaire, diplomatique et moral.



Tenir sans faiblesse, c'est maintenant la condition essentielle de la victoire ; c'est surtout celle d'une paix qui assurera nos enfants contre une nouvelle invasion des barbares.

Quelle que soit la beauté de l'exemple donné par notre peuple

et par nos alliés, admirons l'exemple donné par les Belges, restés sous la botte de l'envahisseur ou dispersés dans les pays alliés et amis : ils sont déterminés à aller jusqu'au bout, jusqu'à la victoire complète.

Quand on voit cette petite nation qui a son territoire ravagé, ses villes incendiées, ses monuments bombardés, ses populations massacrées, puiser dans cette souffrance même la volonté de poursuivre la lutte ; quand on voit ce gouvernement, campé dans des chambres d'hôtel, organiser méthodiquement la résistance et repousser avec mépris tout ce qui aurait l'air d'une tractation, quel est le peuple qui pourrait hésiter à comprendre que son devoir est d'aller jusqu'au bout, afin que les sacrifices communs ne soient pas inutiles, afin que, d'un commun accord, nous arrivions tous, Français, Anglais, Russes, Belges, Italiens, Serbes, Japonais et Roumains, à obtenir, avec la victoire, la réparation de tous les droits violés et de solides garanties contre les attentats futurs.

Par cette valeur morale, qui, chez les peuples, comme chez les individus, est le ferment du courage à l'avant, de la discipline militaire, de la patience et du travail à l'arrière, la Belgique collabore magnifiquement à l'effort commun.

Par son martyre, elle n'aura pas seulement fourni à la guerre le plus noble, le plus idéal des buts ; elle ne se sera pas contentée de fournir aux alliés la plus pure et la plus haute des justifications ; elle n'aura pas seulement montré aux hommes, suivant la vieille devise française que toujours, « l'honneur est plus que la vie », elle aura participé effectivement et utilement à la lutte. Son effort militaire, diplomatique et moral restera, comme son martyre, un titre de reconnaissance impérissable aux yeux de la France, des alliés et du monde civilisé tout entier.

Gardons, comme conclusion, pour la méditer dans nos esprits, la page si lumineuse qu'écrivait Emile Verhaeren, à la fin de son livre sur *La Belgique dévastée,* conclusion où sa vision de poète anticipe à peine sur le jugement certain des historiens .

« Disons-nous qu'entre tous les peuples, la Belgique fut choisie pour qu'un des plus hauts prodiges humains fût accompli par elle ; qu'elle eut l'honneur d'être le premier et le plus nécessaire des remparts que la civilisation moderne dressa contre la férocité et la sauvagerie millénaires, et que son histoire rejoindra celles des rares petites nations qui seront immortelles. »

APPENDICE

Discours prononcés lors de la Conférence faite à la Sorbonne, le 8 novembre 1916, par M. Louis Marin, député de Meurthe-et-Moselle.

Discours de M. Paul Deschanel

Il y a quelques jours, au Havre, le Gouvernement belge et le Gouvernement français commémoraient ensemble le deuxième anniversaire de la bataille de l'Yser. Le baron de Brocqueville, président du Conseil et Ministre de la Guerre de Belgique, et notre Ministre de la Marine, l'amiral Lacaze, retraçaient en termes poignants la lutte qui a barré aux Allemands la route de Calais. Aujourd'hui, le Comité « l'Effort de la France et de ses Alliés », qui a entrepris dans près de cent villes de France et en Suisse, une admirable œuvre de propagande, vient célébrer à son tour l'épopée sublime où Belges, Anglais et Français, avec un courage surhumain, brisèrent l'effort germanique.

En remerciant mon éminent ami, M. Stephen Pichon, le Ministre d'hier dont la France n'oublie pas les services, président de votre Comité, et M. Paul Labbé, son actif secrétaire général, je félicite avec vous leur association des éclatants succès qu'elle a déjà obtenus et qui nous en promettent d'autres.

Je souhaite en votre nom la bienvenue à nos illustres hôtes : M. Cooreman, ancien président de la Chambre, Ministre d'Etat, qui a bien voulu apporter au Comité d'entente franco-belge, que je préside, le concours de son autorité et de son expérience ; M. le comte Goblet d'Alviella, Ministre d'Etat, dont les nobles travaux ont fourni une contribution si précieuse à notre éducation politique ; M. Emile Brunet, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Bruxelles, député de Charleroi, qui a puissamment contribué à organiser à Paris les œuvres d'assistance aux réfugiés ; le baron de Gaiffier d'Hestroy, Ministre de Belgique à Paris, qui, directeur politique au Ministère des Affaires Etrangères en 1914, rédigea l'immortel projet de réponse à l'ultimatum allemand ; enfin, M. Theodor, bâtonnier de l'ordre des avocats et député de Bruxelles, à qui le barreau de Paris rendait l'autre jour un éclatant hommage. M. Théodor qui, après avoir puissamment contribué au vote de la loi Brocqueville sur la réorganisation militaire, a résisté avec tant de

courage aux abus de pouvoir commis par l'ennemi, et a eu l'insigne honneur d'être interné en Allemagne et de subir ses rigueurs ; enfin, le grand poète Emile Verhaeren.

Le Comité a confié à M. Louis Marin, député de Meurthe-et-Moselle, la tâche de conter aujourd'hui la bataille des Flandres et d'exposer l'effort belge. Une si vive et si vieille amitié me lie à mon honoré collègue, que j'éprouve quelque embarras à dire de lui tout ce que je pense. Il est de ceux qu'on aime toujours davantage à mesure qu'on les connaît mieux, parce que son caractère et son cœur égalent son intelligence. La Lorraine vivait en relations étroites avec la Belgique : un député lorrain est donc particulièrement qualifié pour prendre la parole. N'est-il pas bien, en effet, que le représentant de Nancy, la ville inviolée, devienne l'historien de l'Yser, le fleuve inviolé ? Jamais nous ne dirons assez les services que, dans cette guerre, la Belgique a rendus à la France, et nous sommes heureux que la Lorraine les rappelle en notre nom.

Je suis heureux de saluer la vaillante colonie belge de Paris et les œuvres excellentes qu'elle a fondées : la Chambre de Commerce, présidée par M. Allard, qui soutient la plupart des œuvres belges et qui a fondé le « Foyer du Soldat », « l'Union belge », que préside M. le docteur Colet ; « l'Union générale belge », présidée par M. Neven, député de Tongres, qui groupe les réfugiés belges de Paris et a organisé le « Club belge », où les réfugiés trouvent un lieu de réunion et un restaurant économique ; « le Foyer Franco-Belge », présidé par M. le baron del Marmol, qui a procuré le logement, des vêtements, des repas gratuits et des subsides à des milliers de réfugiés belges et français et fondé un dispensaire, une école et un office de placement ; « l'Ouvroir Reine-Elisabeth », présidé par Mme Van der Elst, qui distribue des vêtements aux réfugiés belges ; « l'Œuvre du Prisonnier de guerre Belge », présidée par M. Brunet, qui envoie deux paquets par mois à 4.800 prisonniers de guerre ; « l'Œuvre des Marraines dans les Hôpitaux », présidée par Mmes Scheppens et Masson ; l'Union de France pour la Belgique et les pays alliés et amis que préside avec son inlassable dévouement, la Comtesse Greffulhe, enfin le Comité Central Franco-Belge, créé en novembre 1914, qui a distribué les secours aux réfugiés et qui a pour président d'honneur M. Jean Dupuy, pour président M. Stephen Pichon, pour secrétaire général M. Gaston Bérardi.

J'envoie aux Belges exilés et à ceux qui sont restés en Belgique notre pensée toujours présente et notre affection fraternelle. Enfin, j'adresse notre hommage à Leurs Majestés le roi et la reine des Belges, au « roi de l'Yser », qui, sur la dune

déserte, coin de terre sacré, dernier lambeau de la patrie, mais de la Patrie plus vivante et plus une que jamais, donne au monde une si émouvante leçon de simplicité dans la souveraine grandeur.

Discours du comte Goblet d'ALVIELLA

La Belgique n'a fait que son devoir. Mais elle l'a fait tout entier. Sa réponse à l'insolent ultimatum du 2 août était pour elle l'unique moyen de tenir ses engagements et de préserver son honneur. Elle l'a formulé les yeux ouverts, sachant ce qui l'attendait. Sans doute, elle n'avait pas prévu les atrocités dont ses populations inoffensives ont été les victimes et que nul ne pouvait croire encore possibles dans l'Europe occidentale du vingtième siècle. Mais elle ne pouvait se faire illusion sur l'issue de sa résistance si elle devait supporter le premier choc de forces dix fois supérieures. Aujourd'hui, il y a trois Belgiques : la Belgique en armes, la Belgique réfugiée et la Belgique courbée sous le joug allemand, ravagée, pillée, espionnée, emprisonnée, déportée, mais toujours debout, toujours « indécrottable », comme dit son gouverneur allemand.

Eh bien, ces trois Belgiques n'en font qu'une pour vous crier par toutes les voies qui leur sont ouvertes : « Nous avons lutté et souffert, mais quelles qu'aient été nos souffrances et nos sacrifices, nous sommes prêts à en subir davantage encore, parce que nous savons qu'au bout de notre commun effort se trouve la délivrance et la réparation, parce que nous voulons vous aider jusqu'au dénouement, afin de faire luire, pour tous, les jours meilleurs que peut seule amener une victoire décisive et intégrale sur les auteurs de tous nos maux.

Ce seront la Belgique et la Serbie libérées, dédommagées et fortifiées. Ce seront l'Alsace et la Lorraine restituées à leur véritable patrie ; ce sera la Pologne restaurée dans l'ensemble de son ancien territoire, sous l'hégémonie russe et non plus sous la domination hypocrite de l'Allemagne. Ce seront les cinq ou six nationalités qui font de l'empire austro-hongrois un manteau d'arlequin, libres de rejoindre leurs frères de sang ; ce seront les populations chrétiennes restées sous le joug turc et en particulier ce qui survit des malheureux Arméniens, renaissant à la vie et à la liberté.

Mais ce sera encore quelque chose de plus : Si l'on se rend compte que presque toutes les guerres précédentes déchaînées en Europe depuis un siècle sont attribuables à la résistance rencontrée par les aspirations des nationalistes, on doit recon-

naître qu'en assurant à ces aspirations des satisfactions rationnelles et légitimes non seulement on supprimera une des causes de troubles qui nous menacent de complications futures, mais encore on affaiblira d'autant nos adversaires en faisant même disparaître un, sinon deux d'entre eux.

Peut-être les temps seront-ils venus alors pour les Alliés de réaliser ce que les dirigeants de la politique en France comme en Angleterre laissent entrevoir aux masses pour les récompenser de leur persévérance et les dédommager de leurs sacrifices : la constitution d'une organisation internationale qui, en assurant un règlement juridique aux différends des Etats, permettrait à l'humanité de franchir une nouvelle étape de son évolution sociale. « La paix, comme l'a dit M. Briand, dans son magnifique langage, ne doit pas être une vaine formule ; elle doit être basée sur le droit international et garantie par des sanctions contre lesquelles aucun pays ne pourra se dresser. Cette paix rayonnera sur l'humanité et donnera la sécurité aux peuples qui pourront travailler et évoluer selon leur génie. »

Mais pour cela, Messieurs, il faut que le militarisme allemand soit à terre et ce ne sera pas trop, pour l'y mettre, de tous les efforts collectifs et concertés des dix nations qui ont placé en commun leurs intelligences et leurs énergies, leur or et leur sang, pour délivrer l'Europe, y compris les neutres, du cauchemar de la domination allemande et pour épargner à nos enfants le renouvellement du terrible drame que nous vivons en cette heure glorieuse et tragique.

*
* *

M. le bâtonnier Théodor prononça ensuite quelques paroles, M. Verhaeren récita quelques vers, enfin le doyen de la Comédie-Française, M. Silvain, puis Mme Berthe Bady, lurent des pages de Maeterlinck et de Verhaeren.

TABLE DES MATIÈRES

IMP. H. DIÉVAL, PLACE DES VICTOIRES, PARIS

PUBLICATIONS DU COMITÉ

"L'EFFORT DE LA FRANCE ET DE SES ALLIÉS"

L'Hommage Français

L'EFFORT DE L'AFRIQUE DU NORD
par **M. Augustin BERNARD**, Professeur à la Sorbonne 0 50

L'EFFORT ALSACIEN-LORRAIN
par **M. Benjamin VALLOTON** 0 50

L'EFFORT BELGE
par **M. Louis MARIN**, Député . . . . 1 »

L'EFFORT BRITANNIQUE
par **M. André LEBON**, ancien ministre 0 50

L'EFFORT CANADIEN
par **M Gaston DESCHAMPS** 0 50

L'EFFORT CANADIEN
par **Mgr A. BAUDRILLART** 0 50

L'EFFORT COLONIAL FRANÇAIS
par **M. Albert LEBRUN**, ancien ministre des Colonies 0 50

L'EFFORT CHARITABLE DES ÉTATS-UNIS
par **M MILLERAND**, ancien ministre. 0 50

LA CONQUÊTE des COLONIES ALLEMANDES
par **M ROUME** 0 50

L'EFFORT de L'INDE et de l'Union Sud-Africaine
par **M Joseph CHAILLEY** 0 50

L'EFFORT ITALIEN
par **M. Louis BARTHOU**, ancien président du Conseil. 0 50

L'EFFORT JAPONAIS
par **M. A. GERARD**, ambassadeur de France 0 50

LE LOYALISME et L'EFFORT JAPONAIS
par **M Paul LABBE** 0 50

L'EFFORT DE PARIS
par **Me Henri ROBERT**, bâtonnier 0 50

LA POLOGNE
par **M Georges LEYGUES**, ancien ministre 0 50

L'EFFORT PORTUGAIS
par **M. Paul ADAM** 0 50

L'EFFORT RUSSE
par **M. HERRIOT**, ancien ministre 0 50

L'EFFORT SERBE
par **M. Paul LABBÉ**, Secrétaire général de la Société de Géographie commerciale. 0 50

LE SOLDAT FRANÇAIS
par le général **MALLETERRE** 0 50

L'EFFORT CHARITABLE de la SUISSE
par **M STEEG**, ministre de l'Intérieur 0 50

BLOUD & GAY, Éditeurs, Paris-Barcelone

IMP. H. DIÉVAL, PLACE DES VICTOIRES